



Industrie
Canada

Industry
Canada

INDUSTRIE CANADA

ÉTAT DE RÉALISATIONS 1998-1999

PARTIE VII, ARTICLE 41

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Canada



C'est à double titre que j'ai le plaisir de vous présenter l'État de réalisations pour l'année 1998-1999 d'Industrie Canada et de partager avec vous certains de nos succès et réalisations. En effet, je cumule cette année la responsabilité de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et celle de championne ministérielle des langues officielles.

Depuis plusieurs années déjà, Industrie Canada travaille auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de mieux répondre à leurs attentes et de faire connaître davantage ses programmes et services. Nous avons mis en œuvre plusieurs mesures pour accroître le degré de sensibilisation à l'article 41 au sein du Ministère : si nous voulons remplir notre engagement de contribuer à l'épanouissement de ces communautés, il importe en effet que nos employés aient l'information nécessaire pour y travailler activement.

Pendant la dernière année, Industrie Canada a mis sur pied un nouveau programme, Franccommunautés virtuelles, grâce auquel les communautés francophones pourront accéder à l'autoroute de l'information. La formation d'un comité consultatif, composé de représentants francophones de chaque province et territoire, ainsi que de quelques associations nationales a permis aux membres de déterminer les modalités du programme et l'utilisation des fonds. Franccommunautés virtuelles fait partie des nombreux programmes créés par le gouvernement canadien afin de faire du Canada le pays le plus branché au monde. Ces programmes, dont les communautés, les écoles, les entrepreneurs et les jeunes de langue officielle en situation minoritaire profitent davantage d'année en année, favorisent non seulement l'établissement de réseaux importants, mais aussi l'épanouissement culturel et le développement économique collectif.

Depuis mars 1999 et jusqu'à mars 2000, l'Année de la Francophonie canadienne fournit une occasion exceptionnelle à notre ministère d'organiser des événements spéciaux ou d'y participer. Industrie Canada investit d'autant plus d'efforts et d'énergie dans ce projet que plusieurs de ses grands domaines d'activités comptent parmi les objectifs visés par l'Année. Nous avons donc mis au point une stratégie et une programmation dynamiques, à la fois pour sensibiliser davantage les employés à l'apport de la Francophonie canadienne et de ses différentes communautés, et pour faire connaître à tous les Canadiens et Canadiennes l'importante contribution du Ministère à l'appui des Francophones.

De plus, Industrie Canada travaille en étroite collaboration avec plusieurs ministères afin de saisir toutes les occasions possibles de mieux répondre aux attentes des communautés. Le travail de concertation et la signature de protocoles d'entente avec les représentants des collectivités francophones s'avèrent des outils efficaces pour la réussite collective de plusieurs projets.

Mon vœu le plus cher est que nous parvenions à améliorer les perspectives d'avenir des communautés de langue officielle en situation minoritaire en leur permettant de réaliser leur plein potentiel et de devenir une véritable force économique, culturelle et sociale.

La sous-ministre adjointe
Secteur des opérations



Diane Vincent

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS	1
--	---

INITIATIVES ET PROGRAMMES NATIONAUX

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat technologique Canada	3
Secteur de l'industrie	4
Sociétés d'aide au développement des collectivités (voir Ontario/FedNor)	
Tourisme	6

INFOROUTE

Accès à l'inforoute dans les deux langues officielles	10
Collections numérisées du Canada	13
Étudiants bien branchés	16
Francommunautés virtuelles	18
Programme d'accès communautaire	21
Programme des ordinateurs pour les écoles	26
Réseau scolaire canadien	29
Strategis	31

DIFFUSION DE L'INFORMATION

Bureau de la concurrence	34
Bureau de la consommation	36
Centres de commerce international	38
Centres de services aux entreprises du Canada	41
Office de la propriété intellectuelle du Canada	43

MÉCANISMES D'APPUI INTERNES	44
--	----

RÉGIONS

Région de l'Atlantique	49
Région du Québec	57
Région de l'Ontario/FedNor	60
Prairies et Territoires du Nord-Ouest	77
Région du Pacifique	84

SOMMAIRE DES RÉALISATIONS

Ministre responsable : l'honorable John Manley

Industrie Canada a mis en œuvre un grand nombre de mesures et d'initiatives afin de favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et d'aider les communautés francophones hors Québec et les communautés anglophones au Québec à mieux connaître ses programmes et services. Ces efforts se sont concentrés surtout autour de cinq axes : sensibilisation et appui aux communautés, connectivité, développement économique, information et formation, ainsi que concertation interministérielle.

Sensibilisation et appui à la communauté :

- Dans le cadre de l'Année de la Francophonie canadienne, une stratégie, une programmation et un plan de communication ont été développés pour sensibiliser les employés à l'apport de la Francophonie, ainsi qu'aux réalisations et besoins des Francophones.
- Plusieurs rencontres ont été organisées avec des hauts gestionnaires et des membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Distribution intensive, au sein du ministère, des États de réalisations 1997-1998, des bulletins reliés à l'article 41 et du Protocole d'entente signé avec les représentants francophones en situation minoritaire.
- Les coordonnateurs régionaux ont organisé et participé activement à un grand nombre de rencontres et sont membres de plusieurs comités interministériels et conjoints avec le secteur privé.

Relier les Canadiens et les Canadiennes à l'inforoute/faire du Canada le pays le plus branché au monde :

- Vingt des 101 projets de collections numérisées qui ont reçu de l'aide en 1998-1999 proviennent des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ce qui a permis d'engager 102 jeunes âgés de 15 à 30 ans en provenance de ces communautés.
- Création d'un comité consultatif pour le nouveau programme Francommunautés virtuelles formé de représentants francophones provenant des dix provinces, des trois territoires et d'organismes nationaux. Ce programme a financé 32 projets pilotes répartis à travers le Canada.
- Trente-sept nouveaux centres d'accès communautaires ont été approuvés dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, ce qui porte à plus de 150 le nombre de communautés ayant reçu de l'aide financière depuis le lancement du Programme. Plus de 200 jeunes ont travaillé en français, cette année, dans des centres à l'extérieur du Québec. De plus, des partenariats ont été établis un peu partout au pays avec des associations francophones.

- Distribution de 2 266 ordinateurs dans les écoles de langue officielle en situation minoritaire.
- De l'aide financière a été accordée à une soixantaine de projets Rescol à la source provenant des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Programmes aidant au développement économique et touristique :

- FedNor a octroyé plus de 1,2 million de dollars à des organismes à but non lucratif francophones du nord de l'Ontario pour appuyer le développement économique. De plus, FedNor a créé un fond de réserve de 2 millions de dollars en cas de perte sur prêt établi, ce qui aidera les caisses membres à établir un programme de financement des PME. Ainsi, l'alliance stratégique entre FedNor, L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario et la Fédération des caisses populaires de l'Ontario favorise l'accès des PME à des capitaux s'élevant jusqu'à 10 millions de dollars sous forme de prêts commerciaux.
- Industrie Canada/FedNor a versé un total de 80 500 \$ au Troisième Forum des gens d'affaires francophones du Canada, dont 25 000 \$ au cours du présent exercice financier.
- Les travaux se poursuivent dans le cadre des clubs de produits de la Commission canadienne du tourisme. Le premier projet concerne un réseau d'économusées dans l'Atlantique, tandis que le deuxième touche le développement de produits touristiques francophones dans l'Ouest canadien.

Séances d'information et de formation :

- Plusieurs programmes ou centres de services, dont l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, ExportSource, Strategis, le Bureau de la concurrence, les Centres de commerce international et les bureaux régionaux, ont offert des séances de formation et d'information dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Une vingtaine de foires-info pour les PME ont eu lieu partout au Canada.
- Le programme Étudiants bien branchés a permis à de nombreuses entreprises de recevoir de la formation sur l'utilisation d'Internet dans la langue désirée, et ce, partout au pays.

Concertation interministérielle :

- Une entente fut signée avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour faciliter l'accès aux communautés de langue officielle en situation minoritaire à des ordinateurs et logiciels excédentaires.
- Industrie Canada participe activement au Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne et est signataire du protocole national et de celui avec l'Alberta. Il est également membre de plusieurs comités aviseurs interministériels.

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Présentations :</p> <p>Les présentations sur Partenariat technologique Canada (PTC) aux principaux groupes d'expansion du commerce se poursuivront afin d'encourager les gens d'affaires à participer au Programme. Ces présentations prêteront une attention toute spéciale aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Aucune présentation n'a été faite à des groupes principalement constitués de personnes appartenant à des minorités linguistiques pendant la période couverte par le rapport.</p>
<p>Protocole d'entente :</p> <p>PTC prévoit conclure un accord avec un partenaire qui sera chargé d'améliorer, au nom d'Industrie Canada, la prestation du Programme auprès des PME dans l'ensemble du pays. Ce protocole d'entente établira que le partenaire s'engage à encourager l'accès au Programme dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Cet engagement est inclus dans le protocole d'entente signé par Industrie Canada/PTC et par le Conseil national de recherches Canada/Programme d'aide à la recherche industrielle en avril.</p>

Personne-ressource : John Brunet (613) 952-9254

SECTEUR DE L'INDUSTRIE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Information d'affaires par secteur :</p> <p>Le Secteur de l'industrie possède une vaste collection d'information d'affaires par secteur. Cette information est disponible sur Strategis ou sous forme de documents.</p>	<p>Le Secteur de l'industrie a produit de nombreux documents et mis de l'avant des campagnes promotionnelles à la grandeur du pays afin de mieux faire connaître ses produits et services et d'aider les entreprises canadiennes à accroître leur compétitivité. Un soin particulier a été apporté lors de la rédaction ou de l'adaptation de ces documents, tant imprimés qu'électroniques, pour bien cibler la clientèle francophone et anglophone. Le <i>Guide des industries canadiennes</i> et <i>Gestion de la qualité au sein des associations : Guide pratique sur l'ISO 9000</i> sont au nombre de ces documents.</p>
<p>Consultation :</p> <p>Dans le but de développer des produits et services répondant aux attentes des entreprises canadiennes et pour communiquer à celles-ci les produits et services offerts par le Secteur de l'industrie, des rencontres formelles et informelles ont lieu régulièrement avec les clients du secteur. Ces rencontres peuvent se tenir en groupe, avec des associations ou sur une base individuelle avec des entreprises.</p>	<p>De nombreuses conférences et foires commerciales ont été organisées par les directions du Secteur de l'industrie. Toute la documentation rédigée et toute communication avec les participants dans le cadre de ces séminaires ou foires ont été adaptées à leurs besoins, qu'il s'agisse d'anglophones/francophones au Québec ou de francophones/anglophones hors-Québec. Le Symposium national sur les compétences en aérospatiale qui a eu lieu en février, à Ottawa, en est un exemple.</p>

SECTEUR DE L'INDUSTRIE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Sensibilisation à Internet :</i></p> <p>Suite à l'émergence des technologies de l'information et l'évolution rapide des communications sur Internet, le Secteur de l'industrie encourage ses clients à se brancher pour profiter des avantages qu'elles pourraient en tirer.</p>	<p>Avantage net est un nouvel outil conçu par le Secteur de l'industrie. Il appuie l'objectif général du gouvernement fédéral de brancher tous les Canadiens et les Canadiennes d'ici l'an 2000. Cet outil permet aux PME d'en apprendre davantage sur le fonctionnement d'Internet. Il aide par le fait même les PME provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire à profiter pleinement des possibilités de développement qu'offre Internet. Par exemple, ils peuvent, grâce à Avantage net, en savoir plus sur les pratiques exemplaires d'autres PME, le commerce électronique et les questions juridiques.</p>
<p align="center"><i>Autres réalisations</i></p> <p>Année de la Francophonie canadienne</p> <p>Le Secteur de l'industrie a participé à l'organisation du projet et au lancement de l'Année de la Francophonie canadienne. Plus précisément, il a contribué des ressources humaines et financières pour assurer la qualité des documents diffusés sur le site Web de l'Année.</p>	

Personne-ressource : Suzanne Pellerin (613) 954-0263

TOURISME
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Possibilités de partenariat :</p> <p>La Commission canadienne du tourisme (CCT) recherche des possibilités de partenariat pour ses activités de marketing. Toute proposition de partenariat envoyée par des collectivités de langue officielle en situation minoritaire sera soumise pour approbation à un comité d'étude dirigé par le secteur privé. Ce comité évaluera, dans le cadre des activités courantes de la CCT, la valeur commerciale de la proposition ainsi que la contribution qu'elle pourrait apporter au plan d'activités de la CCT.</p>	<p>Les programmes de la CCT sont ouverts à tous les partenaires potentiels au Canada.</p> <p>Programme de marketing au Canada : Le programme de marketing au Canada de la CCT prévoit la publication de trois encarts dans les journaux (en automne, en hiver et au printemps), notamment dans des journaux de minorités linguistiques. Quinze journaux de collectivités minoritaires francophones et trois journaux de collectivités minoritaires anglophones sont régulièrement utilisés.</p> <p>Club de produits Héritage (Ouest canadien) : Le 30 octobre, le Club de produits Héritage s'est fait connaître au Québec dans le cadre du Salon « Loin des yeux, près du cœur » de l'Alberta francophone tenue à Montréal du 27 au 31 octobre. Le Club de produits entreprendra l'élaboration d'une carte et de circuits mettant en valeur des destinations francophones dans l'Ouest canadien. Il verra aussi au développement de services en langue française pour les touristes dans l'Ouest.</p>

TOURISME
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Possibilités de partenariat : (suite)</i></p>	<p>Club de produits (Réseau des économusées de l'Atlantique) : Depuis sa création, ce réseau a lancé trois économusées mettant en valeur des techniques acadiennes reliées à la fabrication de la chandelle, à la culture de l'huître et à la fabrication de la courtepointe. Le Club poursuit ses efforts dans les quatre provinces de l'Atlantique.</p>
<p><i>Internet :</i></p> <p>La CCT dispose d'un site qui fournit non seulement des renseignements d'ordre général sur les activités de la CCT et une liste de ses publications, mais également des liens hypertextes vers d'autres sites Web sur les voyages ou le tourisme. Elle encourage vivement les collectivités de langue officielle en situation minoritaire qui ont créé des sites Web sur des produits touristiques à en informer la CCT afin que ces sites puissent figurer dans cet annuaire.</p> <p>Courriel : <i>ctc.cct@ic.gc.ca</i> Site Web : <i>http://www.canadatourisme.com</i></p>	<p>La CCT a lancé son nouveau site Web intégré disponible dans les deux langues officielles. Le projet pilote de la CCT, intitulé Centre CTX pour les entreprises, qui met en relation des entreprises par l'intermédiaire d'Internet, devrait être lancé et mis à la disposition de l'industrie touristique au cours de la première moitié de l'exercice 1999-2000.</p>

TOURISME
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Consultations :</i></p> <p>La CCT organise des réunions publiques tout au long de l'année afin d'informer l'industrie de ses activités et de recueillir l'avis de ses membres sur son plan d'activités. Tous les groupes qui souhaitent créer un partenariat avec la CCT et qui cherchent à améliorer leurs possibilités de marketing sont invités à participer ou à communiquer avec la CCT. On peut se procurer les dates et les lieux des consultations auprès de la CCT.</p>	<p>Les consultations auprès des membres de l'industrie touristique ont lieu périodiquement dans les deux langues officielles. La CCT participe aux grandes manifestations organisées notamment par l'Association de l'industrie touristique du Canada, l'Association des hôteliers du Canada et Rendez-vous Canada, et y fournit des renseignements dans les deux langues officielles.</p>
<p><i>Diffusion de l'information :</i></p> <p>La CCT ajoute les noms d'organismes provenant de collectivités de langue officielle en situation minoritaire qui s'intéressent au développement touristique à la liste de distribution de <i>Communiqué Canada</i>, son bulletin mensuel, lorsque les organismes intéressés en font la demande.</p>	<p>Tous les groupes qui ont demandé à être inscrits sur les listes de distribution de la CCT y ont été ajoutés. La CCT distribue tous ses communiqués de presse aux médias à l'échelle du pays, afin d'atteindre les journaux, les stations de radio et de télévision des marchés principaux incluant ceux des collectivités de langue officielle en situation minoritaire. Les porte-parole de la CCT ont donné des entrevues lors d'un certain nombre d'émissions d'information radiophoniques diffusées en français par Radio-Canada à Edmonton et à Vancouver, et diffusées en anglais par plusieurs stations de radio du Québec. La CCT a également participé à une émission en français sur le tourisme et les voyages au Canada diffusée à l'échelle du pays.</p>

TOURISME
Réalizations au cours de 1998-1999

*Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41*

Réalizations

Autres réalisations

Sous l'égide de la CCT, la mission et la vision de l'industrie touristique canadienne ont été élaborées dans le but de créer une industrie unie afin de rencontrer leurs objectifs. Les collectivités anglophones et francophones du Canada travaillent ensemble pour faire du Canada la meilleure destination quatre-saisons offrant à ses visiteurs un contact privilégié avec la nature ainsi qu'avec ses diverses cultures et collectivités.

Personne-ressource : John Olsthoorn (613) 957-9220

ACCÈS À L'INFOROUTE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Coopération commerciale avec la France :</i></p> <p>Le Groupe de travail Canada-France sur les Technologies de l'information et des communications examine toujours la possibilité de créer un secrétariat virtuel qui organiserait des missions sectorielles, publierait des bulletins et organiserait des séminaires bilatéraux.</p>	<p>Tenant compte des restrictions budgétaires, il a été décidé d'un commun accord entre Industrie Canada et le Secrétariat d'État à l'Industrie de France d'organiser deux activités par année dans le cadre du Groupe de travail, dont une au Canada et l'autre en France.</p> <p>Le 5 octobre, une table ronde Canada-France sur le commerce électronique s'est tenue avant la Conférence ministérielle de l'OCDE sur le commerce électronique. Cette table ronde a été suivie, les 6 et 7 octobre, de visites de sites d'entreprises canadiennes à Ottawa et à Montréal ce qui a permis de présenter une image globale du savoir-faire canadien et du potentiel du marché canadien dans le domaine du commerce électronique.</p>

ACCÈS À L'INFOROUTE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Coopération commerciale avec la France : (suite)</i>	<p>Le 8 février, une table ronde Canada-France sur le thème « Sécurité en commerce électronique », a été suivie d'une mission de partenariat à l'occasion de la Semaine européenne des technologies de l'information qui s'est tenue du 9 au 12 février à Paris. Les objectifs de cette mission étaient de procurer aux entreprises participantes l'occasion de former des alliances et des partenariats reliés au développement, à la production ou à la distribution de produits et services associés au commerce électronique, d'établir un réseau de contacts ainsi que d'acquérir de l'information stratégique sur le marché français.</p> <p>Notamment, des rencontres ont été organisées avec des représentants du gouvernement français et des associations afin d'échanger sur les conditions d'accès, ainsi que sur le potentiel du marché français en matière de commerce électronique.</p> <p>Le Groupe de travail examine toujours la possibilité de créer un site Web type « forum de discussion » qui permettra aux entreprises françaises et canadiennes d'échanger de l'information, d'explorer les possibilités de partenariat commercial et de débattre des sujets d'intérêt commun.</p>

ACCÈS À L'INFOROUTE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Coopération commerciale avec la France : (suite)</i>	Des contraintes budgétaires ont empêché la création d'un secrétariat virtuel et la publication d'autres bulletins d'information et demeurent toujours un obstacle au renforcement de la coopération entre la France et le Canada dans le secteur des technologies de l'information.
<p><i>Consultations :</i></p> <p>Le 11 juin, il y a eu une réunion des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'autoroute de l'information. L'accès à des produits et à des services en français sur l'autoroute de l'information comptait parmi les questions à l'ordre du jour.</p>	Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'autoroute de l'information ont accepté d'appuyer les initiatives visant à soutenir la création de contenus de langue française aux niveaux provincial, national et international, en particulier celles lancées par les ministres responsables de la culture.

Personne-ressource : Glenn Campbell (613) 952-3938

COLLECTIONS NUMÉRISÉES DU CANADA
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p>Promotion :</p> <p>Industrie Canada continuera d'encourager les projets de numérisation en provenance des communautés de langue officielle en situation minoritaire, de sorte que ces communautés obtiennent leur juste part des activités du programme Collections numérisées du Canada (autrefois connu sous le nom de Collections numérisées de Rescol). La promotion continuera de se faire en mettant les projets réalisés à la disposition du public sur le site Web de Collections numérisées du Canada. À l'occasion, certains événements spéciaux viendront souligner les contributions des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Il y a actuellement un total de 27 collections affichées sur le site Web de Collections numérisées du Canada qui font état des intérêts particuliers de ces communautés (sans compter les collections bilingues). Depuis le lancement du Programme, 45 collections numérisées ont été reçues de communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>
<p>Participation des jeunes :</p> <p>Industrie Canada continuera à veiller à une juste participation des jeunes, en provenance des communautés de langue officielle en situation minoritaire, aux avantages du Programme.</p>	<p>Pour la période allant du 1^{er} avril 1998 au 31 mars 1999, 102 jeunes* âgés de 15 à 30 ans provenant de communautés de langue officielle en situation minoritaire ont produit des collections numérisées dans le cadre du programme Collections numérisées du Canada. Cela représente 21,9 p. 100 du nombre total de jeunes (465*) employés pour numériser des collections en 1998-1999.</p>

COLLECTIONS NUMÉRISÉES DU CANADA
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Participation des jeunes : (suite)</i>	<p>Vingt** des 101 collections numérisées durant cette année financière proviennent des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cela représente 19,8 p. 100 des projets réalisés cette année.</p> <p>* Source : Renseignements fournis par les jeunes dans des questionnaires complétés pour Collections numérisées du Canada en date du 31 mars 1999.</p> <p>** Source : Banque de données de Collections numérisées du Canada.</p> <p>Répartition géographique des collections numérisées par communautés de langue officielle en situation minoritaire en 1998-1999 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Île-du-Prince-Édouard 3 projets • Saskatchewan 1 projet • Ontario 3 projets • Québec 12 projets • Nouveau-Brunswick 1 projet Total 20 projets

COLLECTIONS NUMÉRISÉES DU CANADA
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Sensibilisation :</p> <p>Puisqu'un grand nombre de projets seront administrés par des partenaires au nom d'Industrie Canada, ces derniers doivent respecter les engagements qu'Industrie Canada prend en vertu de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>.</p>	<p>En cours.</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Dans le cadre d'évaluation du programme Collections numérisées du Canada, le Ministère vérifiera, entre autres, les incidences du Programme sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>La collecte de données se poursuit.</p>
<p align="center">Autres réalisations</p> <p>Industrie Canada a mis sur pied un nouveau Programme qui rejoint spécifiquement les communautés francophones du Canada : Franccommunautés virtuelles (voir la section consacrée à ce Programme).</p>	

Personnes-ressources : Nora Hockin (613) 998-1206
Guy Parent (613) 952-9639

ÉTUDIANTS BIEN BRANCHÉS
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Processus de sélection des entreprises :</i></p> <p>Industrie Canada communiquera directement avec les chambres de commerce et les associations de communautés de langue officielle en situation minoritaire pour s'assurer que leurs membres sont au courant de la formation offerte par le Programme. Des renseignements supplémentaires se trouvent sur le site Web du Programme (http://www.scp-ebb.com).</p>	<p>Industrie Canada a encouragé les centres administratifs du programme Étudiants bien branchés (EBB) à promouvoir leurs services auprès des chambres de commerce et des associations des minorités francophones et anglophones. De nombreux centres administratifs ont présenté des exposés aux chambres de commerce du Canada, en collaboration avec la Banque canadienne impériale de commerce (CIBC), qui commandite le Programme.</p>
<p><i>Formation dans la langue de l'entreprise :</i></p> <p>Les centres administratifs, qui sont les universités et collèges ayant été choisis pour gérer le Programme, desserviront un territoire spécifique. Ceux-ci offriront la formation dans la langue de l'entreprise qui reçoit la formation.</p>	<p>EBB offre ses services dans les deux langues officielles, d'une extrémité à l'autre du pays. Tous les centres administratifs sont en mesure de fournir un service rapide et efficace aux clients de la minorité francophone ou anglophone de leur collectivité. Résultat : 46 p. 100 des étudiants conseillers auprès des entreprises sont bilingues.</p>

ÉTUDIANTS BIEN BRANCHÉS
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Participation de collèges et d'universités de langue officielle en situation minoritaire :</i></p> <p>Le Ministère demandera aux collèges et universités d'encourager leurs étudiants à participer au Programme.</p>	<p>Au 30 avril 1999, il y avait 14 centres administratifs d'EBB, dont 1 situé dans un collège anglophone du Québec et 3 situés dans des écoles francophones de l'extérieur du Québec.</p>
<p><i>Évaluation :</i></p> <p>Dans le cadre de l'évaluation du programme EBB, Industrie Canada vérifiera, entre autres, les incidences du Programme sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Industrie Canada évalue de façon continue les services offerts par EBB aux minorités francophones et anglophones du pays et veille à ce que tous les services soient offerts dans les deux langues officielles.</p>
<p align="center"><i>Autres réalisations</i></p> <p>Le programme EBB, qui fait partie de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ), devait normalement expirer en mars. La SEJ a prolongé EBB pour deux autres années, après quoi elle procédera à un examen avant d'envisager la permanence du Programme. EBB a mis au point un système extrêmement efficace de prestation de service, puisqu'il a réduit le nombre de ses centres administratifs tout en augmentant sa productivité et ses recettes.</p>	

Personne-ressource : Tanis Knowles (613) 954-3437

FRANCOMMUNAUTÉS VIRTUELLES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Création d'un comité consultatif :</i>	Création d'un comité consultatif pancanadien avec des représentants francophones provenant des dix provinces, des trois territoires et d'organismes nationaux. De plus, des représentants des ministères du Patrimoine canadien et de Développement des ressources humaines Canada participent à ce comité en tant que membres-associés.
<i>Évaluation :</i>	Élaboration d'un cadre d'évaluation du Programme en cours.
<i>Processus de sélection :</i>	Mise en place d'un comité de sélection externe, avec des recommandations pour le choix de membres du comité consultatif, pour la deuxième phase du Programme (1999-2000).
<i>Consultation :</i>	Trois rencontres du comité consultatif ont eu lieu en 1998-1999 afin de discuter des modalités du Programme et de son avenir. Ce processus sera utilisé à nouveau pour que le Programme demeure flexible et réponde aux besoins changeants des communautés en matière de nouvelles technologies de l'information et des communications.

FRANCOMMUNAUTÉS VIRTUELLES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Promotion/Diffusion de l'information :</i>	<p>Annonce officielle du Programme à Winnipeg, le 19 mars, par l'honorable Ronald J. Duhamel.</p> <p>Création d'un site Web (http://francommunaut.es.ic.gc.ca).</p> <p>Diffusion d'un communiqué de presse à plus de 450 organismes francophones et acadiens du pays pour les inviter à participer au Programme.</p> <p>Invitation aux communautés francophones et acadiennes à utiliser un numéro de téléphone sans frais (1-800-268-6608) pour obtenir plus de renseignements sur le Programme ou de détails sur l'Invitation à soumettre des projets.</p> <p>Liens avec d'autres programmes de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information (p. ex., Programme d'accès communautaire ou Collections numérisées du Canada) et du Ministère (p. ex., Strategis ou site de l'Année de la Francophonie d'Industrie Canada).</p>

FRANCOMMUNAUTÉS VIRTUELLES
Réalisations au cours de 1998-1999

*Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41*

Réalisations

Autres réalisations

Lors de la phase pilote du Programme, 32 projets de tous les coins du Canada ont reçu des contributions pour la réalisation de projets liés aux nouvelles technologies. Les résultats de la phase pilote s'avèrent très fructueux. Une nouvelle invitation à soumettre des projets dans le cadre du Programme a été lancée la première semaine du mois d'avril et s'est terminée le 14 mai 1999.

Il y a eu des discussions avec d'autres ministères (Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada) concernant la possibilité d'investir des ressources additionnelles dans le Programme. En 1998-1999, Patrimoine canadien a investi la somme de 200 000 \$, ce qui a permis d'accorder de l'aide financière à un plus grand nombre de projets.

Personnes-ressources : Nora Hockin (613) 998-1206
Jacqueline Lalonde (613) 941-4948

PROGRAMME D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Promotion :</i></p> <p>Industrie Canada va orienter une partie de ses activités de promotion pour le Programme d'accès communautaire (PAC) vers les communautés de langue officielle en situation minoritaire (1998-1999 à 1999-2000).</p>	<p>Pour promouvoir le Programme, le PAC a maintenu ses partenariats avec des associations provinciales telles que le Consortium Internet franco-ontarien, l'Association canadienne-française de l'Alberta et l'Association francophone de Campbell River mandatée par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. De plus, il a tenu des consultations avec la Société franco-manitobaine.</p> <p>En 1998-1999, 35 nouveaux centres d'accès communautaires ont été approuvés dans des communautés francophones à l'extérieur du Québec et deux centres, dans des communautés anglophones au Québec. Depuis le lancement du Programme, plus de 150 communautés de langue officielle en situation minoritaire ont reçu de l'aide du PAC.</p>

PROGRAMME D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Promotion : (suite)</i>	<p>Une représentante du PAC a assisté à la rencontre sur le développement de la Télécommunauté acadienne et francophone de l'Atlantique le 3 avril, ainsi qu'au colloque sur l'avenir des communautés francophones et acadiennes de Terre-Neuve et du Labrador en mai. Elle a aussi assisté à la conférence de l'Association française municipale de l'Ontario, celle sur les langues officielles en septembre et au Salon vision femme en octobre à l'Île-du-Prince-Édouard.</p> <p>Le PAC a délégué un représentant à la journée de rencontre avec les organismes francophones nationaux et au Symposium national sur les langues officielles du Canada.</p> <p>Un représentant du PAC a assisté à de nombreuses inaugurations de Centres d'accès communautaires francophones en Ontario, telles que celles de St. Albert, d'Ingleside, de Cornwall et de Clarence Creek.</p> <p>Le PAC a fait la promotion de son Programme auprès des représentants des associations francophones de la Colombie-Britannique dans les communautés de Comox Valley, Campbell River et Courtenay.</p>

PROGRAMME D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Sensibilisation :</p> <p>Étant donné que les communications sont si essentielles pour la survie des communautés de langue officielle en situation minoritaire, les porte-parole du PAC sensibiliseront davantage les membres des comités de sélection provinciaux ainsi que les membres du Comité consultatif national à l'importance stratégique que revêt le Programme pour plusieurs de ces communautés (1998-1999 à 2000-2001).</p>	<p>Les gestionnaires régionaux du PAC ont sensibilisé les membres de leurs comités de sélection à l'importance du Programme pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p> <p>Un représentant du PAC a présenté le Programme au comité Franccommunautés virtuelles.</p>
<p>Représentation et ententes :</p> <p>La plupart des comités de sélection provinciaux, de même que le Comité consultatif national auront au moins un membre en provenance des communautés de langue officielle en situation minoritaire (1998-1999 à 2000-2001).</p>	<p>Le PAC a créé en Ontario un sous-comité francophone chargé d'évaluer les propositions soumises par les communautés francophones de la province.</p> <p>Des ententes ont été conclues avec les provinces de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, ainsi qu'avec le Yukon. Le PAC a chargé une personne au bureau régional d'aider les communautés francophones désirant présenter une proposition au PAC.</p>

PROGRAMME D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Projets en milieu urbain :</p> <p>Il est prévu d'instaurer quelques projets pilotes d'accès communautaire en milieu urbain et de solliciter une ou deux propositions de groupes de langue officielle en situation minoritaire dont les membres sont dispersés mais font partie d'une même collectivité virtuelle.</p>	<p>Le travail se poursuit dans le cadre du projet pilote qui a lieu en Alberta, à la Franco-cité d'Edmonton. Le Programme a été élargi et permettra non seulement à 5 000 collectivités rurales d'avoir accès au PAC, mais permettra aussi la création de 5 000 centres d'accès communautaires dans des quartiers urbains partout au Canada.</p>
<p>Emploi des jeunes :</p> <p>Grâce à la Stratégie d'emploi jeunesse, chaque collectivité de langue officielle en situation minoritaire qui a un projet PAC pourra bénéficier des services d'un jeune pour une durée de 12 semaines en vue d'aider ce jeune à atteindre ses objectifs (1998-1999).</p>	<p>Cette Stratégie a permis à plus de 200 jeunes de travailler en français dans des centres d'accès communautaires situés à l'extérieur du Québec. Il a aussi permis à quatre jeunes de travailler en anglais dans des centres québécois.</p>
<p>Évaluation :</p> <p>Dans le cadre d'évaluation du PAC, le Ministère vérifiera, en particulier, les incidences du Programme sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>L'évaluation du Programme a été faite et un rapport a été déposé le 16 février.</p>

PROGRAMME D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE
Réalisations au cours de 1998-1999

*Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41*

Réalisations

Autres réalisations

Le PAC poursuit ses efforts afin d'accélérer et d'accroître l'accès des francophones à l'information (p. ex., création de matériel promotionnel et processus de consultation auprès des communautés francophones et acadiennes visant à déterminer les attentes, les besoins et les meilleurs moyens pour y répondre).

Personne-ressource : Michel Carrière (613) 954-3477

PROGRAMME DES ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
Distribuer aux organismes des minorités francophones et anglophones la liste des personnes-ressources responsables dans leur province du traitement des demandes d'ordinateurs et de logiciels dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles.	Un protocole d'entente a été conclu avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> . Ce protocole vise à faciliter l'accès aux communautés de langue officielle en situation minoritaire à des ordinateurs excédentaires.
Veiller à ce que des renseignements à jour sur le Programme et des formulaires de demande puissent être obtenus (site Web : http://www.rescol.ca/cfs-ope).	Toute l'information est disponible sur le site Web. Elle est facile d'accès et mise à jour régulièrement.
Inviter les associations des minorités francophones et anglophones à composer le numéro de téléphone sans frais 1-800-268-6608 pour obtenir de plus amples renseignements.	Les associations communautaires de langue officielle en situation minoritaire qui visitent le site Web sont invitées à composer un numéro sans frais. D'autres informations peuvent également être obtenues en communiquant avec les responsables du Programme dans chaque région.
Informer tous les comités organisateurs régionaux qu'Industrie Canada s'est engagé à mettre en œuvre l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> (juillet 1997).	Les régions ont signé un contrat de licence dans lequel on leur demande de soumettre, au 31 mars de chaque année, un rapport sur le nombre d'ordinateurs livrés aux écoles de langue officielle en situation minoritaire.

PROGRAMME DES ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES

Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Inviter les écoles des minorités francophones et anglophones à transmettre leurs coordonnées par télécopie, au numéro (613) 957-1201, pour que l'on puisse les joindre afin de recueillir de l'information concernant la distribution d'ordinateurs aux conseils ou commissions scolaires des minorités francophones et anglophones.</p>	<p>Le Programme est annoncé dans les écoles et les commissions/conseils scolaires par l'intermédiaire des sociétés qui gèrent le Programme dans chaque région.</p>
<p style="text-align: center;"><i>Autres réalisations (1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998)</i></p> <p>Selon les modalités de l'entente signée entre le Programme des ordinateurs pour les écoles et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le Programme a déjà donné 136 ordinateurs à des organismes à but non-lucratif qui s'intéressent aux minorités francophones et anglophones répartis à travers le Canada.</p> <p>Les ordinateurs sont distribués selon les besoins de chaque commission scolaire ou école. Aucune demande provenant d'une école de langue officielle en situation minoritaire n'a été refusée. En collaboration avec les ministères de l'éducation, les organismes à but non lucratif qui gèrent le Programme dans chaque province déterminent le ratio ordinateurs/élèves.</p> <ul style="list-style-type: none">- En Colombie-Britannique, le Programme a donné 5 325 ordinateurs aux écoles dont 14 à des écoles francophones. Les francophones représentent 1,3 p. 100 de la population de la province.- En Alberta, le Programme a donné 5 504 ordinateurs aux écoles dont 123 à des écoles francophones. Les francophones représentent 1,8 p. 100 de la population de la province.- En Saskatchewan, le Programme a donné 2 400 ordinateurs aux écoles dont 24 à des écoles francophones. Les francophones représentent 1,9 p. 100 de la population de la province.- Au Manitoba, le Programme a donné 3 870 ordinateurs aux écoles dont 550 à des écoles francophones. Les francophones représentent 4,2 p. 100 de la population de la province.	

PROGRAMME DES ORDINATEURS POUR LES ÉCOLES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
	<ul style="list-style-type: none"> - En Ontario, le Programme a donné 18 233 ordinateurs aux écoles dont 764 à des écoles francophones. Les francophones représentent 4,2 p. 100 de la population de la province. - Au Québec, le Programme a donné 9 962 ordinateurs aux écoles dont 260 à des écoles anglophones. Les anglophones représentent 7,9 p. 100 de la population de la province. - Au Nouveau-Brunswick, le Programme a donné 1 857 ordinateurs aux écoles dont 449 à des écoles francophones. Les francophones représentent 31,8 p. 100 de la population de la province. - À l'Île-du-Prince-Édouard, le Programme a donné 534 ordinateurs aux écoles dont 25 à des écoles francophones. Les francophones représentent 4,1 p. 100 de la population de la province. - Au Yukon, le Programme a donné 30 ordinateurs aux écoles dont aucun à des écoles francophones puisque ces dernières ont déjà suffisamment d'ordinateurs et souvent des équipements plus performants. Les francophones représentent 3,5 p. 100 de la population du territoire. - En Nouvelle-Écosse, le Programme a donné 3 085 ordinateurs aux écoles dont 22 à des écoles francophones. Les francophones représentent 3,7 p. 100 de la population de la province. - À Terre-Neuve, le Programme a donné 1 425 ordinateurs aux écoles dont 30 à des écoles francophones. Les francophones représentent 0,4 p. 100 de la population de la province. - Dans les Territoires du Nord-ouest, le Programme a donné 80 ordinateurs aux écoles dont 5 à des écoles francophones. Les francophones représentent 2 p. 100 de la population du territoire.

Personnes-ressources : Pierre Gendron (613) 993-2397
Sylvie Chagnon (613) 941-4975

RÉSEAU SCOLAIRE CANADIEN
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Offrir de l'information sur les exigences techniques liées à l'utilisation du français sur le Réseau scolaire canadien (Rescol), afin d'en faciliter l'accès sur Internet par les groupes francophones du Canada.</p>	<p>Distribution de la revue <i>Rescol hors-ligne</i> à toutes les écoles du Canada trois fois durant l'année scolaire. De plus, Rescol offre le programme La Boîte à outils scolaire qui permet au milieu de l'éducation de se procurer des logiciels et du matériel informatique gratuitement ou à peu de frais.</p>
<p>Comme la culture et les ressources éducatives offertes sur Internet sont surtout en anglais, faire des efforts spéciaux pour obtenir un contenu qui se rattache au matériel éducatif en français.</p>	<p>Plusieurs programmes de Rescol, tels la Toile scolaire ou Rédaction de Rescol, incitent le développement de contenu français. De plus, Rescol a subventionné plusieurs projets, tel que l'Encyclopédie de l'Internet francophone, Porte-folio, le Réseau des villages virtuels, qui possèdent un contenu éducatif en français.</p>
<p>Le conseil consultatif de Rescol a établi un comité pour étudier les questions se rattachant aux minorités linguistiques. Ce dernier s'intéresse au contenu et tient à l'occasion des discussions sur des questions techniques.</p>	<p>Ne s'applique par directement à Rescol, mais est une action concertée avec le programme Franccommunautés virtuelles.</p>
<p>Faire une étude pour connaître le profil socio-démographique des usagers de Rescol et ceux d'Internet.</p>	<p>Une étude menée par l'Infobourg (Septembre média) sur l'utilisation du cyberspace par le milieu éducatif vient d'être lancée. Les résultats seront disponibles à l'automne 1999.</p>

RÉSEAU SCOLAIRE CANADIEN
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Encourager les communautés de langue officielle en situation minoritaire à soumettre des projets en vertu du programme Rescol à la source (deux projets par trimestre jusqu'en 1998-1999).</p> <p>Envoyer à toutes les écoles canadiennes de l'information au sujet de Rescol à chaque année scolaire (automne 1997 et 1998).</p>	<p>Pour augmenter la visibilité et faire la promotion du Programme, Rescol a créé des partenariats avec la plupart des provinces. À ce jour, 59 projets francophones hors-Québec, environ 160 projets francophones du Québec et 3 projets anglophones du Québec ont été acceptés.</p> <p>La revue <i>Rescol hors-ligne</i> est distribuée (trois numéros par année scolaire) dans toutes les écoles du Canada. Sur le site Web de Rescol, Rescol aujourd'hui est disponible 24 heures sur 24, sept jours par semaine.</p>
<p>Faire en sorte que le cadre d'évaluation de Rescol comprenne un mécanisme pour vérifier les incidences du Programme sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>À inclure lors de l'évaluation du Programme.</p>

Personnes-ressources : Élise Boisjoly (613) 998-7166
 Frédéric Nolin (613) 952-5890

STRATEGIS
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Processus de collecte d'information en français :</i></p> <p>L'équipe établie au sein du bureau régional du Québec pour trouver de nouvelles sources d'information en français et améliorer le contenu français de Strategis, en plus d'y ajouter plus de liens hypertextes vers des sites français et de jouer un rôle primordial dans le contrôle de la qualité du contenu français, poursuit ses efforts en ce sens.</p>	<p>Les coûts prohibitifs associés à l'achat d'information en français de nouvelles sources font qu'Industrie Canada cherche plutôt d'autres alternatives, y compris l'amélioration du contenu de sources fédérales, les ententes de partenariats et l'établissement d'autres liens hypertextes vers des sites francophones. Le Bureau de l'agent principal de l'information négocie des accords de partenariat ou l'achat d'espace publicitaire sur certains sites Web francophones (Avantage Internet Réseau d'Affaires, Journal de Montréal, Toile du Québec (Commerce et économie), TVA, Économédia, Toile du Québec (Consommation), Branchez-vous, Le Devoir, Quicken.ca français, Sympatico, Hebdo.Net) et dans certaines revues (<i>PME</i> avril 1999, <i>Les Affaires</i> octobre 1998, <i>Revue Commerce</i> mars 1999, <i>En Route</i> décembre 1998, <i>L'usine</i> février 1999) qui ciblent des groupes de clients très précis.</p>
<p><i>Précis de documents :</i></p> <p>Le Ministère continuera de rédiger des précis, dans l'autre langue officielle, pour les documents unilingues de sources non fédérales offerts sur Strategis. Ces précis sont offerts aux abonnés du service En primeur.</p>	<p>Le service hebdomadaire En primeur continue d'offrir des précis, dans l'autre langue officielle, de documents récemment publiés ou modifiés. Les documents de sources non fédérales ne sont ni traduits, ni résumés dans l'autre langue officielle en raison des droits d'auteur.</p>

STRATEGIS
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Séances d'information et présentations :</i></p> <p>Des équipes sont disponibles pour offrir aux regroupements d'entreprises et aux associations de communautés de langue officielle en situation minoritaire partout au Canada des présentations ou des démonstrations sur Strategis.</p>	<p>Lors de présentations, rencontres ou salons, des équipes de l'administration centrale ou des régions offrent la possibilité de transiger dans l'autre langue officielle. (Pour les sessions offertes par les équipes de promotion locales, se référer aux suivis des bureaux régionaux).</p>
<p><i>Logiciels de recherche :</i></p> <p>Industrie Canada continuera d'évaluer des logiciels de recherche faisant appel à un dictionnaire français-anglais permettant de traduire les mots clés automatiquement.</p>	<p>Le Bureau de l'agent principal de l'information a développé deux prototypes d'outil de recherche en mode bilingue, l'un utilisant la banque de données Termium et l'autre, la Banque de terminologie du Québec (Linguatex). Des essais sur le temps de réponse ont été concluants et des groupes de discussion ont évalué les mérites et la fonctionnalité de l'une ou l'autre des banques de données. Le module Termium a été retenu et est disponible sur Strategis à partir du menu principal.</p>
<p><i>Évaluation :</i></p> <p>Lors de l'évaluation du programme Étudiants bien branchés, le Ministère vérifiera l'incidence de Strategis sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Se référer à la section préparée par les responsables du programme Étudiants bien branchés.</p>

STRATEGIS
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Grille d'analyse de la qualité du français :</p> <p>Le Bureau de l'agent principal de l'information a développé une grille d'analyse de la qualité du français. Tous les nouveaux produits et ceux qui font l'objet d'une republication d'importance seront vérifiés avant d'être transférés sur Strategis. Les produits qui sont déjà publiés sur Strategis et ceux faisant l'objet d'une republication de moindre importance seront vérifiés de façon ponctuelle et aléatoire en ce qui a trait à la qualité linguistique.</p>	<p>Le travail à ce niveau s'effectue cas par cas quotidiennement. Parmi les nouvelles collections ayant fait l'objet d'une telle vérification se trouvent : Calculateur des coûts des cartes de crédit, Guide de la vente au détail sur Internet, TradeBytes, Guides des industries canadiennes, Bureau du conseiller en éthique, Direction de la politique des lois commerciales, L'informateur commercial express, Système de recherche de dividendes non réclamés du Bureau du surintendant des faillites, Avantage net et Sources de financement.</p>

Personne-ressource : Louis R. Doyle (613) 954-2390

BUREAU DE LA CONCURRENCE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Séances d'information et présentations :</i></p> <p>Des présentations ponctuelles sur la <i>Loi sur la concurrence</i> et les programmes sur les produits de consommation seront faites dans la langue de choix de l'auditoire. Le Ministère encourage les participants à poser leurs questions dans la langue officielle de leur choix.</p>	<p>Le Bureau a donné environ 10 présentations sur la <i>Loi sur la concurrence</i> et les programmes sur les produits de consommation partout au pays. Toutes ces présentations ont été faites dans la langue de choix de l'auditoire et les participants pouvaient poser leurs questions dans la langue officielle de leur choix.</p>
<p><i>Renseignements en français sur la concurrence :</i></p> <p>Le Bureau tentera de trouver des sites de langue française offrant des renseignements sur le droit de concurrence et des sujets connexes et à les intégrer à sa page d'accueil.</p>	<p>Le Bureau offre et fait la promotion de tous ses documents d'information publique sur son site Web dans les deux langues officielles.</p>
<p><i>Salons commerciaux :</i></p> <p>Des services bilingues sont fournis en tout temps. Le Ministère encourage les participants à ces salons à traiter avec le personnel du Bureau dans la langue de leur choix.</p>	<p>Le Bureau a participé à plus de 12 foires commerciales présentées à travers le Canada. À chacune de ces foires, il y avait du personnel bilingue en tout temps, offrant de l'information dans la langue de choix du client.</p>

BUREAU DE LA CONCURRENCE
Réalisations au cours de 1998-1999

*Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41*

Réalisations

Autres réalisations

Le centre d'information du Bureau offre des renseignements dans la langue de choix du client. Il reçoit approximativement 2 500 appels chaque mois.

Personnes-ressources : Sally Southey (819) 994-4944
Loraine Laflèche (819) 953-9760

BUREAU DE LA CONSOMMATION
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Site Web :</p> <p>Le Carrefour des consommateurs/Consumer Connexion est le plus grand site Web d'information en français pour le consommateur au Canada. Le Bureau de la consommation inscrira le Carrefour des consommateurs aux répertoires des principaux engins de recherches sur Internet (Infoseek, Yahoo Canada, Toile du Québec, Carrefour.net, Yahoo France).</p>	<p>Le Carrefour des consommateurs a été inscrit aux répertoires des principaux engins de recherches francophones et anglophones. Il est à noter que 26 p. 100 des visiteurs du site sont référés par des engins de recherche. Présentement, de 25 à 28 p. 100 des usagers sont francophones.</p>
<p>Recherche de sites Web en français :</p> <p>Le Bureau poursuivra sa recherche de sites Web en français sur la consommation afin de les ajouter à Info-consommation du Carrefour des consommateurs. On retrouve sous Info-consommation, la liste des sites Web pouvant répondre aux questions des consommateurs avant ou après l'achat d'un bien ou d'un service.</p>	<p>Depuis un an, le nombre de sites francophones sur la consommation a plus que doublé sur Internet. Présentement, les sites francophones représentent environ 30 p. 100 de l'ensemble des hyperliens du Carrefour des consommateurs.</p>

BUREAU DE LA CONSOMMATION
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Lancements de produits :</i></p> <p>Lors du lancement de nouveaux produits d'information sur le Carrefour des consommateurs, le Bureau de la consommation fera parvenir aux groupes des deux langues officielles en situation minoritaire le communiqué de presse ou la trousse d'information. Produits à venir : Le Client d'abord!, la mise à jour de l'Outil de calcul des frais bancaires et le Bilan annuel des frais de services bancaires.</p>	<p>En février, le lancement du premier rapport annuel sur les frais de services bancaires du Bureau de la consommation a eu une couverture médiatique sans précédent avec 85 entrevues radiophoniques et télévisées et 40 articles de journaux partout au pays.</p>
<p align="center"><i>Autres réalisations</i></p> <p>En mars, le Bureau de la consommation a fait la promotion du Carrefour du consommateur/Consumer Connexion sur Internet. Des bannières publicitaires ont été placées sur la Toile du Québec, Sympatico, Chatelaine, Auto Trader, Hebdo.Net, Canoe, TVA et CBC.</p> <p>En tout, 996 087 bannières publicitaires ont paru entre le 1^{er} et 30 mars. Cette campagne a attiré 7 754 nouveaux utilisateurs sur le site Web pendant cette période. Les sites français ont attiré plus d'utilisateurs. En général, les bannières publicitaires en français ont un meilleur taux de succès que ceux en anglais puisque le nombre de bons sites en français est limité et que les utilisateurs français sont toujours à leur recherche.</p>	

Personne-ressource : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

CENTRES DE COMMERCE INTERNATIONAL
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Inscription à Exportations WIN :</i></p> <p>Les conseillers en exportation ont accès à Exportations Win, une base de données dans les deux langues officielles sur les exportateurs canadiens. Les entreprises peuvent présenter les renseignements et leur profil en français et en anglais (site Web : http://dfait-maeci.gc.ca/trade/menu-f.asp).</p>	<p>Les entreprises situées dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire continuent à être inscrites à cette base de données.</p>
<p><i>ExportSource :</i></p> <p>ExportSource est un outil d'Équipe Canada inc, offert sur Internet, fournissant aux exportateurs potentiels et établis un service de dépannage et d'information provenant de ministères et d'organismes fédéraux. Le site fournit des liens électroniques vers les sites Web des ministères provinciaux ainsi que ceux du secteur privé (site Web : http://www.exportsource.gc.ca).</p>	<p>ExportSource contient de l'information provenant de 20 ministères et organismes fédéraux, est mis à jour sur une base régulière et fournit des liens électroniques vers les sites des partenaires provinciaux.</p> <p>Les centres continuent de promouvoir ExportSource lors de foires et d'événements commerciaux, y compris les foires-info pour les PME. Lors de ces événements, les centres s'assurent que l'information et les personnes-ressources rencontrent les besoins linguistiques des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>

CENTRES DE COMMERCE INTERNATIONAL
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p>Communications :</p> <p>Chaque réseau commercial régional s'efforce de faire connaître ses services afin que les entreprises canadiennes soient au courant des services d'aide aux exportateurs qui leur sont disponibles.</p>	<p>Les documents de promotion sont distribués aux foires-info pour les PME qui ont lieu partout au pays et dont plusieurs se déroulent dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les documents ont été conçus localement et sont disponibles dans les deux langues officielles.</p> <p>Le Centre de commerce international (CCI) - Québec a préparé une présentation sur Équipe Canada inc présentée dans les deux langues officielles. Celle-ci a été faite devant des groupes d'expression anglaise du Québec à plusieurs occasions.</p>
<p>Missions commerciales :</p> <p>Les CCI tentent d'obtenir la participation de représentants francophones et anglophones des entreprises pour toutes les missions commerciales provenant notamment du Québec et du Nouveau-Brunswick.</p>	<p>Le CCI - Nouveau-Brunswick a organisé une mission commerciale réussie à Lafayette, en Louisiane, en mai. Dix-sept représentants acadiens du monde des affaires, venant des quatre provinces de l'Atlantique y ont participé.</p>

CENTRES DE COMMERCE INTERNATIONAL
Réalisations au cours de 1998-1999

*Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41*

Réalisations

Remarque :

Pour plus de renseignements concernant les initiatives et réalisations dans chacune des régions, veuillez consulter les tableaux sur les réalisations régionales contenues dans le présent rapport.

Personne-ressource : Lyse St-Jacques-Ayoub (613) 941-0323

CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Système d'information :</i></p> <p>Tous les trimestres, un système compile des données sur les services offerts dans les deux langues officielles et surveille le rendement à chaque lieu de travail, notamment en ce qui concerne les initiatives relatives à la mise en œuvre de l'article 41.</p>	<p>Le système de compilation de données est maintenant utilisé dans les 12 centres de services aux entreprises du Canada (CSEC).</p>
<p><i>Produits d'information :</i></p> <p>De nouveaux produits d'information continueront d'être ajoutés au site Web des CSEC dans les deux langues officielles.</p>	<p>Lancement d'un outil Internet de planification d'affaires bilingue par les CSEC en mars (site Web : http://www.rcsec.org/ibp).</p>
<p><i>Sensibilisation :</i></p> <p>Le bulletin d'information bilingue des CSEC, <i>InterConnexion</i>, a été créé au printemps de 1996.</p> <p>Industrie Canada continuera de demander à ses partenaires qui gèrent les CSEC de tenir compte de l'esprit de l'article 41 lorsqu'ils élaborent leurs plans d'activités.</p>	<p>Publication d'<i>InterConnexion</i> tous les quatre mois. Rédaction d'articles sur les tendances et les réalisations.</p> <p>Permanent.</p>

CENTRES DES SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA
Réalisations au cours de 1998-1999

*Mesures et initiatives
à l'appui de l'article 41*

Réalisations

Autres réalisations

Dans environ le quart des cas, c'est la version française des documents du site Internet des CSEC qui est consultée.

D'autres bureaux régionaux d'accès aux CSEC sont établis partout au pays, dont quelques-uns dans des collectivités francophones. Récemment, lors de l'ouverture du bureau de St. Pierre Jolys, au Manitoba, le secrétaire d'État, Ronald J. Duhamel, a lancé la version française du plan d'affaires interactif des CSEC.

Personne-ressource : Vicki Kohse (613) 954-4966

OFFICE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU CANADA
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Séminaires sur la propriété intellectuelle :</i></p> <p>L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) continuera d'offrir, à l'intention de groupes de langue officielle en situation minoritaire, dans leur langue, un total de 24 séminaires ou présentations sur la propriété intellectuelle dans le cadre du plan triennal 1997-2000 (soit une moyenne de 8 par année).</p>	<p>Pendant l'exercice 1998-1999, le personnel de l'OPIC a fait 10 présentations devant des groupes de langue officielle en situation minoritaire partout au Canada.</p>
<p><i>TechSource :</i></p> <p>L'OPIC joindra des précis bilingues de tous les nouveaux documents de brevets canadiens. Ces extraits pourront être consultés par voie électronique, grâce à TechSource, dans les deux langues officielles.</p>	<p>Pendant l'exercice 1998-1999, l'OPIC a joint des précis bilingues à tous les nouveaux documents de brevets (demandes et brevets). Ces documents ont pu être consultés électroniquement par TechSource dans les deux langues officielles.</p>

Personne-ressource : Bill MacDougall (819) 997-2745

MÉCANISMES D'APPUI INTERNES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Consultations/Sensibilisation :</i>	<p>Industrie Canada participe pleinement aux consultations avec les associations communautaires organisées par Patrimoine canadien.</p> <p>Industrie Canada a participé à la journée de rencontre de consultation entre les coordonnateurs nationaux des ministères fédéraux et les représentants des organismes francophones nationaux le 19 octobre et a participé au Symposium national sur les langues officielles du Canada.</p> <p>Le rôle et l'importance de l'équipe régionale ministérielle responsable de la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> à Industrie Canada sont appuyés par les directeurs exécutifs régionaux. Cette équipe s'est rencontrée les 3 et 4 décembre.</p> <p>L'honorable Ronald J. Duhamel a rencontré l'Équipe francophonie (composée de représentants des communautés francophones et acadiennes de partout au Canada) le 2 novembre pour discuter du développement des communautés et le renouvellement du budget des langues officielles dans le cadre des programmes de Patrimoine canadien.</p>

MÉCANISMES D'APPUI INTERNES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Consultations/Sensibilisation : (suite)</i>	<p>Diane Vincent, sous-ministre adjointe, Secteur des opérations, a rencontré, à plusieurs reprises, des membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Elle a également rencontré des membres d'associations francophones en Colombie-britannique, au Manitoba, en Ontario et en Nouvelle-Écosse.</p> <p>L'État de réalisations 1997-1998 a été présenté au Conseil de gestion ministériel le 18 juin.</p>
<i>Diffusion du Plan d'action et de matériel relié à l'article 41 :</i>	<p>Distribution des Plans d'action (national et régionaux) et des États de réalisations aux principaux organismes francophones nationaux et provinciaux, à la haute gestion du Ministère, ainsi qu'à tous les coordonnateurs nationaux des ministères ciblés par l'article 41 et à tous les coordonnateurs provinciaux de Patrimoine canadien.</p> <p>Le Plan d'action est disponible sur Internet (site Web : http://info.ic.gc.ca).</p> <p>Distribution des bulletins préparés par le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne ainsi que des Bulletins 41-42 de Patrimoine canadien aux membres de la haute gestion du Ministère et aux agents offrant des programmes et services.</p>

MÉCANISMES D'APPUI INTERNES
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne :</i>	<p>Participation aux réunions du comité et aux groupes de travail.</p> <p>Rencontre des représentants des communautés francophones avec le Sous-ministre pour discuter du protocole d'entente et de leurs attentes et besoins.</p>
<i>Concertation interministérielle :</i>	<p>Mise sur pied du Comité consultatif des francocommunautés virtuelles composé d'un représentant de la communauté francophone de chaque province et territoire, ainsi que de membres-associés venant d'autres ministères. Ce comité fournit non seulement des conseils relatifs au programme Francocommunautés virtuelles, mais joue aussi un rôle d'aviseur quant au développement d'autres programmes.</p> <p>Participation sur plusieurs comités aviseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réflexion sur le Plan d'action • cadre d'évaluation • fonds interministériel. <p>Diane Vincent, sous-ministre adjointe, Secteur des opérations, a participé à la première rencontre des champions des langues officielles, le 3 décembre.</p>

MÉCANISMES D'APPUI INTERNES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Intégration de l'article 41 :</i>	<p>Intégration de la mise en œuvre de l'article 41 dans le Plan d'activités d'Industrie Canada et dans plusieurs plans régionaux et sectoriaux.</p> <p>Diane Vincent a présenté, le 10 mars, les Principes en matière de langues officielles guidant la préparation et l'analyse des présentations soumises au Conseil du Trésor à la Session de breffage ministérielle avec le Sous-ministre. Le Secteur des opérations développe une politique ministérielle afin d'assurer que cette nouvelle mesure soit adoptée à Industrie Canada pour mieux répondre à notre engagement et aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>
<i>Année de la Francophonie canadienne :</i>	<p>Industrie Canada a développé une stratégie d'ensemble, une programmation et un plan de communication afin de célébrer l'Année de la Francophonie canadienne. De nombreuses activités sont prévues afin de sensibiliser davantage les employés à l'apport de la Francophonie ainsi qu'à notre engagement envers les communautés francophones.</p>

MÉCANISMES D'APPUI INTERNES
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Année de la Francophonie canadienne : (suite)</i>	<p>Le lancement officiel a eu lieu le 23 mars à Ottawa et l'honorable John Manley et l'honorable Ronald J. Duhamel y ont participé. À cette occasion, le Ministère a dévoilé son nouveau site consacré à l'Année de la Francophonie canadienne (http://icfrancophonie.ic.gc.ca) qui offre des renseignements sur ses programmes et services, des réalisations importantes auprès des communautés francophones ainsi que des hyperliens menant à des sites connexes.</p> <p>Un budget spécial a été alloué pour célébrer cet événement partout au Canada et participer à des événements entourant le Sommet. Pour ce faire, des partenariats ont été créés avec d'autres secteurs, régions, ministères et organismes.</p>

Personnes-ressources : Dominique Veilleux (613) 954-4083
Louise Fournier (613) 957-8509

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p>Consultations :</p> <p>Maintenir un processus de consultation proactif auprès de la communauté francophone en participant chaque année aux réunions organisées par le ministère du Patrimoine canadien.</p> <p>Participer à des réunions mensuelles et assister régulièrement à des rencontres d'affaires et (ou) culturelles, à des inaugurations, à des réceptions et à d'autres événements dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de mieux comprendre leurs besoins et de mieux leur expliquer le mandat et les programmes du Ministère.</p> <p>Faire partie de divers sous-comités mis sur pied lors des réunions de consultation annuelles et leur fournir des conseils.</p>	<p>Le secrétaire d'État, Ronald J. Duhamel, et le Directeur exécutif régional ont participé aux consultations à Corner Brook et à Halifax en mai. Des consultations ont aussi eu lieu en décembre à Terre-Neuve, ainsi qu'à la présentation d'Un Canada branché.</p> <p>Dans toutes les provinces atlantiques, nous participons à des événements francophones de nature culturelle, commerciale et gouvernementale. Au Nouveau-Brunswick en particulier, le niveau d'activité est beaucoup plus intense en raison du Sommet de la Francophonie en 1999 à Moncton.</p> <p>Nous avons participé aux réunions convoquées par des associations telles la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (octobre), la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard (juin), la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador (mai), la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (septembre).</p>

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Sensibilisation des employés et des gestionnaires :</i></p> <p>Continuer de sensibiliser les employés et les gestionnaires à l'importance de l'article 41 pour la mise en œuvre des programmes du Ministère, par la tenue de séances d'information et de réunions de gestion.</p>	<p>Tous les gestionnaires sont sensibilisés à l'importance de respecter les provisions de l'article 41 et ce message est renforcé auprès de tous les employés de façon régulière.</p>
<p><i>Technologie de l'information et autoroute de l'information :</i></p> <p>Diffuser de l'information sur les discussions du Comité consultatif sur l'autoroute de l'information afin de faire connaître la politique canadienne liée à l'inforoute.</p> <p>Se tenir au fait des activités du Secrétariat de l'autoroute de l'information du N.-B. et assurer le suivi nécessaire.</p> <p>Participer à toute activité qui fera suite à la conférence sur l'autoroute de l'information à l'intention des collectivités francophones.</p> <p>Participer à divers sous-comités sur l'inforoute composés de représentants des collectivités francophones, s'il y a lieu.</p>	<p>Les documents d'information sur le programme Un Canada branché ont été remis à tous les groupes francophones et acadiens de la région avant la fin du mois de novembre.</p> <p>Il existe des secrétariats de l'inforoute (ou organismes semblables) dans toutes les provinces de l'Atlantique et nous demeurons au fait de leurs activités.</p> <p>Nous avons participé au suivi de la conférence, notamment la consultation en avril sur le projet Télécommunauté acadienne et francophone de l'Atlantique (TAFa).</p> <p>Nous participons activement aux comités établis dans les quatre provinces sur les questions de l'inforoute.</p>

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Technologie de l'information et autoroute de l'information : (suite)</p>	<p>Nous aidons la communauté francophone à trouver des fonds pour ses projets sur l'autoroute de l'information et l'encourageons à se servir de l'autoroute de l'information pour préserver sa langue et sa culture.</p> <p>Nous sommes membres <i>ex-officio</i> de la Commission atlantique des communautés ingénieuses, établie en janvier par une douzaine de groupes communautaires francophones partout en Atlantique. Nous avons participé à trois réunions jusqu'à maintenant, y compris la première où nous avons présenté le concept Un Canada branché.</p>
<p>Centre international pour le développement de l'infrastructure en français (national) :</p> <p>Surveiller la mise en œuvre et apporter de l'aide au besoin sur le plan politique et (ou) technique.</p>	<p>Nous demeurons au fait des activités du Centre international pour le développement de l'infrastructure en français, qui sont de plus en plus axées sur la préparation en vue du Sommet de la Francophonie à Moncton en 1999. Un représentant du Centre participe au Comité consultatif pour la mise en place du réseau des communautés virtuelles de langue française.</p>

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Programme des ordinateurs pour les écoles :</i></p> <p>Faire en sorte qu'un pourcentage des ordinateurs qui devront être remplacés soit remis aux écoles du groupe linguistique minoritaire.</p> <p>Rencontrer les responsables du Programme des ordinateurs pour les écoles pour les sensibiliser aux besoins des collectivités francophones.</p>	<p>La distribution des ordinateurs se fait en fonction de la population scolaire francophone dans toutes les provinces.</p> <p>Pierre Gendron (Directeur, Ordinateurs pour écoles) a visité la région de l'Atlantique à l'été 1998 et a rencontré des représentants des communautés francophones.</p>
<p><i>Réseau scolaire canadien (Rescol) :</i></p> <p>Promouvoir activement le Rescol par l'établissement de liens directs avec les ministères provinciaux de l'Éducation, les conseils scolaires locaux et les écoles du groupe linguistique minoritaire.</p>	<p>Des représentants de Rescol (Élise Boisjoly et Frédéric Nolin) ont visité la région de l'Atlantique pendant l'été 1998 pour rencontrer les responsables dans les provinces. Nous sommes en contact régulier avec ces groupes.</p> <p>StemNet, notre partenaire qui organise le Rescol pour la province de Terre-Neuve et du Labrador, a embauché une personne pour travailler directement sur le développement de ce Programme pour la communauté francophone de la province.</p>

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Collections numérisées du Canada :</i></p> <p>Promouvoir activement le Programme auprès des collectivités de langue officielle en situation minoritaire et de leurs associations.</p>	<p>Nous profitons de chaque réunion avec les jeunes (p. ex., Table ronde sur la jeunesse en vue du Sommet de la Francophonie à Campbellton en octobre) pour expliquer tous les programmes de l'inforoute.</p> <p>Nous nous sommes associés à l'école de génie de l'Université de Moncton pour promouvoir la science et les applications technologiques.</p>
<p><i>Programme d'accès communautaire (PAC) :</i></p> <p>Promouvoir activement le Programme auprès des collectivités de langue officielle en situation minoritaire et de leurs associations.</p>	<p>Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre, il y a eu 18 nouveaux sites du PAC francophones au N.-B., un à l'Î.-P.-É. Jusqu'à présent, sept demandes ont été reçues en Nouvelle-Écosse, mais ces demandes sont toujours à l'étude. À Terre-Neuve, il y a un site PAC francophone et des communautés sont en train de développer d'autres sites.</p> <p>Le site PAC de St-Joseph-des-Moines était l'un des deux sites visités par l'honorable John Manley en février pour annoncer un accord de coopération sur le PAC avec la Nouvelle-Écosse.</p>

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Étudiants bien branchés :</p> <p>Faire de la publicité pour le programme Étudiants bien branchés et encourager les étudiants à l'utiliser afin d'accroître la base de connaissances liées à l'inforoute au sein des collectivités de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Nous profitons des réunions avec les jeunes pour expliquer tous les programmes de l'inforoute.</p>
<p>Strategis :</p> <p>Promouvoir l'utilisation de Strategis pour la diffusion de l'information ministérielle.</p> <p>Encourager les principales associations francophones à faire la promotion de Strategis auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.</p>	<p>Nous participons à des foires d'information dans les communautés francophones (particulièrement au N.-B.). Ce sont de bonnes occasions pour promouvoir Strategis comme une source de renseignements sur les affaires et le gouvernement en langue française.</p>
<p>Stratégie emploi jeunesse et Sciences et technologie :</p> <p>Sensibiliser les groupes communautaires de langue officielle en situation minoritaire à la Stratégie, dans le cadre des programmes d'Industrie Canada, tels que le Programme d'accès communautaire, Étudiants bien branchés et le Programme des ordinateurs pour les écoles.</p>	<p>Nous profitons de toutes les réunions avec les jeunes pour expliquer tous les programmes de l'inforoute.</p>

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Information :</p> <p>Participer, dans la mesure du possible, à des activités comme les foires commerciales, les expositions et les conférences, en vue de diffuser de l'information sur les programmes et services du Ministère.</p> <p>Continuer de veiller à ce que les communiqués, les annonces et les bulletins d'information soient transmis simultanément aux agences de presse francophones et anglophones.</p> <p>Faire connaître et promouvoir l'utilisation de Strategis comme source d'information ministérielle.</p>	<p>Nous participons à des foires d'information dans les communautés francophones (particulièrement au N.-B.). Ce sont de bonnes occasions pour fournir des renseignements sur les programmes de l'inforoute en langue française.</p> <p>Les médias francophones font partie intégrante de notre liste de contacts médiatiques (p. ex., deux journalistes francophones ont participé à une table ronde médiatique avec le ministre Manley au mois d'août à Moncton). <i>Le Gaboteur</i> écrit des articles sur les programmes d'Un Canada branché.</p> <p>Nous offrons des démonstrations de Strategis lors de réunions annuelles d'organismes francophones et acadiens.</p>
<p>Commerce international :</p> <p>Promouvoir activement les programmes du Ministère en matière de commerce international auprès des collectivités francophones.</p>	<p>Nous avons organisé une mission commerciale en Louisiane dont faisaient partie des entreprises acadiennes (été 1998).</p>

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Commerce international : (suite)</p> <p>Continuer à diffuser une brochure d'information sur les missions commerciales du genre Équipe Canada.</p>	<p>Nous participons aux activités du Conseil économique du N.-B., organisme francophone d'affaires au niveau provincial. Notamment, le ministre Manley a participé à un déjeuner d'affaires organisé par le Conseil en août à Moncton.</p>
<p>Francophonie 1999 :</p> <p>Se tenir au fait de la situation visant la demande de Moncton, qui souhaite accueillir le Sommet de la Francophonie en 1999 et fournir le soutien nécessaire.</p>	<p>Nous participons activement aux comités établis pour l'organisation du Sommet de la Francophonie. Nous fournissons un appui logistique, ainsi que de l'aide relative au contenu des conférences préparatoires et du Sommet même. Nous travaillons avec d'autres responsables du Ministère à l'élaboration d'une stratégie d'Industrie Canada pour l'Année de la Francophonie canadienne et le Sommet de la Francophonie.</p>
<p align="center">Autres réalisations</p> <p>Nous avons organisé une journée Un Canada branché à l'Île-du-Prince-Édouard, dans la région de l'Évangéline, le 28 novembre. Notre partenaire principal était la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, menée par Aubrey Cormier. Cette région a été choisie pour son <i>leadership</i> dans le développement de l'inforoute et des télécommunautés francophones.</p>	

Personne-ressource : Frances McRae (506) 851-6087

RÉGION DU QUÉBEC
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p><i>Séances de sensibilisation :</i></p> <p>Organiser une séance d'information dans le but de renseigner l'équipe de gestion du bureau régional d'Industrie Canada au Québec afin de mieux répondre aux besoins de la minorité anglophone du Québec.</p>	<p>Aucune séance d'information n'a été organisée depuis le début de l'année financière 1998-1999 pour le Comité de gestion de la région.</p>
<p><i>Séances d'information/Strategis :</i></p> <p>Offrir des séances d'information en anglais sur les programmes et services d'Industrie Canada à l'intention du public anglophone (chambres de commerce, associations de femmes d'affaires, associations professionnelles, établissements anglophones d'enseignement postsecondaire).</p>	<p>Strategis et ExportSource furent présentés au public anglophone à l'occasion de séances d'information et de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Université Concordia, le 11 janvier (commerce électronique); • Salon Internet et des Communications à Val-d'Or; • Présentation du rôle d'Industrie Canada en matière de gestion du spectre, Saint-Sauveur; • Présentation du projet de Partenariat en traitement de demandes : micro-ondes, au Conseil consultatif canadien de la radio à Montréal; • Deux présentations sur le programme d'accréditation de Mesures Canada; • Présentation à la société Hypertec de Ville Saint-Laurent du programme Éconoréseau, le 4 mars.

RÉGION DU QUÉBEC
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Équipe Canada inc :</p> <p>Organiser des séances d'information sur Équipe Canada inc (au moins trois ou quatre par année) à l'intention des groupes anglophones afin de favoriser la préparation et le perfectionnement de nouveaux exportateurs canadiens, tout en contribuant au développement économique de la minorité anglophone.</p>	<p>Plusieurs présentations sur Équipe Canada inc ont été faites dans les deux langues officielles par le Centre de commerce international.</p> <p>Un mini-répertoire convivial des services et des points de contact d'Équipe Canada inc pour la région du Québec, intitulé <i>Votre partenaire en matière d'exportation</i>, a été produit en français et en anglais et distribué au public anglophone par le truchement d'associations commerciales.</p>
<p>Propriété intellectuelle :</p> <p>Présenter des séances portant sur la propriété intellectuelle, jumelées dans la mesure du possible à des présentations des autres programmes et services d'Industrie Canada.</p>	<p>Une présentation a été faite, le 4 novembre, à la Bishop's University de Lennoxville.</p>
<p>Programme d'accès communautaire :</p> <p>Fournir de l'information sur le Programme selon les besoins et diriger les groupes anglophones vers le site Web.</p>	<p>Aucune réunion n'a été tenue avec la Townshippers Association au cours de l'exercice.</p>

RÉGION DU QUÉBEC
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Programme d'accès communautaire : (suite)</i></p> <p>Encourager ces groupes à présenter des projets de manière à leur permettre d'avoir accès à l'autoroute de l'information.</p>	<p>Le coordonnateur du Programme de la région du Québec a présenté un exposé bilingue à un ensemble de groupes communautaires.</p> <p>Deux soumissions parvenant de communautés anglophones ont été approuvées au cours du dernier exercice.</p>
<p><i>Liaison avec la minorité anglophone :</i></p> <p>Tenir une réunion annuelle avec des représentants de la minorité anglophone de manière à connaître ses besoins et ses attentes.</p>	<p>La dernière réunion a eu lieu en mars 1998.</p>
<p>Remarque : Une déléguée commerciale du Centre de commerce international a travaillé à la Conférence de Montréal afin de contribuer notamment à accroître l'auditoire anglophone à cet événement d'envergure parrainé par Industrie Canada et Développement économique Canada qui a eu lieu en juin 1999.</p>	

Personne-ressource : Mary Bourdon (514) 283-3099

RÉGION DE L'ONTARIO
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Commerce :</i></p> <p>Travailler avec les entreprises francophones de l'Ontario en vue d'augmenter leur part du marché global.</p>	<p>Le Centre de commerce international (CCI) a étudié la possibilité d'offrir en français des programmes proactifs et appropriés de développement du commerce international aux communautés francophones de l'Ontario.</p> <p>Des représentants du CCI ont donné des exposés au Collège Boréal (Sudbury) et au Conseil de la coopération de l'Ontario (Vanier).</p> <p>Le CCI travaille également en partenariat avec la Chambre économique de l'Ontario afin de mieux desservir la communauté francophone.</p> <p>À l'occasion de la Journée internationale de la femme, la Région de l'Ontario a organisé un événement bilingue visant à souligner le lancement du rapport de la Coalition pour la recherche commerciale, portant sur les femmes et le commerce.</p>

RÉGION DE L'ONTARIO
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p>Investissement :</p> <p>Améliorer les conditions pour favoriser l'investissement dans l'économie ontarienne.</p>	<p>Dans le cadre du Programme Canada-Ontario d'aide au redressement des entreprises lancé dans l'Est ontarien, les entreprises francophones de Prescott-Russell ont reçu de l'aide financière leur permettant de compenser les pertes qu'elles ont subies en raison de la tempête de verglas qui s'est abattue dans leur région en janvier 1998.</p> <p>Le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario (CSECO) a remis du matériel informatif à L'Association des banquiers canadiens, puis lui a donné un accès électronique à sa base de données de langue française et à Internet.</p>
<p>Connectivité :</p> <p>Faire de l'Ontario la province la mieux branchée du Canada.</p>	<p>Le Programme des ordinateurs pour les écoles s'affaire à l'instauration d'un projet d'action communautaire en collaboration avec les 12 nouveaux conseils scolaires de langue française.</p> <p>FedNor appuie le Programme des ordinateurs pour les écoles qui favorise la livraison d'un plus grand nombre d'ordinateurs dans les écoles françaises du Nord ontarien.</p>

RÉGION DE L'ONTARIO
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Connectivité : (suite)</i></p> <p>Voir à ce que l'Ontario soit bien branchée afin de satisfaire aux priorités gouvernementales.</p>	<p>Depuis le 1^{er} janvier 1998, 764 ordinateurs et 121 imprimantes ont été livrés directement aux conseils scolaires francophones.</p> <p>En collaboration avec la ville de London, le CSECO a participé à un événement dont le thème était « London, la ville la mieux branchée », en fournissant de l'information écrite et en offrant un accès à Internet ainsi qu'à la base de données en français.</p> <p>Le CSECO, en partenariat avec des entreprises locales, a mis sur pied deux postes à Thunder Bay et à Windsor. Ces postes sont dotés d'un ordinateur branché à Internet et à la base de données du CSECO, en plus d'avoir du matériel informatif ainsi qu'un agent bilingue au service de la communauté locale.</p> <p>Grâce au programme Étudiants bien branchés, tous les centres administratifs sont désormais en mesure d'offrir de la formation sur l'utilisation d'Internet aux communautés francophones de l'Ontario. Ainsi, les gens d'affaires habitant les communautés francophones peuvent visiter des sites Web sur l'économie et la culture, en plus de créer leur propre site de langue française. Les entrepreneurs francophones et leurs communautés peuvent donc accroître leur visibilité et tirer profit d'un plus grand nombre de débouchés intéressants.</p>

RÉGION DE L'ONTARIO
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p><i>Liaison communautaire :</i></p> <p>Créer des liens appropriés au sein de la communauté francophone en vue de cerner ses besoins en matière d'entrepreneuriat et de développement économique communautaire.</p>	<p>Cinq conférences et foires-info pour les PME ont été menées dans les deux langues officielles à Barrie, Oshawa, Timmins (FedNor), Windsor et Simcoe-Haldimand-Norfolk.</p> <p>Notre présence à l'assemblée générale annuelle de l'Association française des municipalités de l'Ontario à Hawkesbury, à l'assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario et à la conférence de L'Association des banquiers canadiens, tenue à Toronto, a permis la diffusion de matériel d'information.</p> <p>Une journée « portes ouvertes » aux bureaux d'Industrie Canada a été organisée à Toronto et les gens d'affaires francophones étaient invités à y assister.</p>

RÉGION DE L'ONTARIO
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Liaison communautaire : (suite)</i></p>	<p>Nous avons participé à des exposés et établi un partenariat avec la Chambre économique de l'Ontario lequel nous permettra de conjuguer nos efforts en vue d'informer les entrepreneurs francophones, tout en les incluant dans les activités parrainées par Industrie Canada et les aidant à distribuer du matériel d'information par le biais notamment de Strategis, des foires-info, du Programme des ordinateurs pour les écoles et du CSECO.</p>
<p><i>Amélioration de la sensibilisation :</i></p> <p>Poursuivre les efforts visant à sensibiliser les employées et les partenaires aux exigences de l'article 41.</p>	<p>Nous tenons nos employés, partenaires et agents de prestation régionaux au courant de nos engagements par rapport à la mise en œuvre de l'article 41.</p> <p>Afin de rehausser la sensibilisation des employés, nous avons lancé officiellement l'Année de la Francophonie canadienne au bureau de la Région de l'Ontario en organisant un petit déjeuner « portes ouvertes » à l'intention de tout le personnel.</p>

RÉGION DE L'ONTARIO
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p>Communications :</p> <p>Consulter de façon proactive et continue les associations, les entreprises et les médias francophones partout en Ontario.</p>	<p>La Région de l'Ontario a dressé une liste d'entreprises francophones clés représentant divers secteurs économiques de l'Ontario, de même qu'un inventaire des organismes et associations francophones à but non lucratif. Nous nous servons de ces listes pour diffuser les rapports annuels des activités menées en vertu de l'article 41 et pour inviter les personnes qui y figurent à participer aux activités parrainées par Industrie Canada.</p> <p>La Région de l'Ontario assure la promotion continue de tous les programmes et services, puis demeure en communication avec les médias de langue française, c'est-à-dire les stations de Radio-Canada et les hebdomadaires.</p>

Personnes-ressources : Cornelia Schmitt (416) 954-6652
Linda Ménard (705) 671-0720

FEDNOR
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Commerce :</p> <p>Travailler avec les entreprises du nord de l'Ontario à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.</p>	<p>FedNor a collaboré avec la Banque de développement du Canada pour offrir le programme NEXPRO. Ce programme fournit aux exportateurs de la formation en groupe et des conseils individuels (27 040 \$ en octobre).</p> <p>FedNor, en collaboration avec l'Association des Maisons de commerce extérieur du Québec et le Collège Boréal, a offert deux séminaires interactifs « Options à l'exportation... au-delà des marchés traditionnels » organisés par la Fédération canadienne des Associations de Maisons de commerce. Ces deux sessions avaient pour but de stimuler le commerce international en Ontario en augmentant le nombre d'exportateurs francophones du nord de l'Ontario (16 425 \$ en mars).</p> <p>La contribution financière de FedNor a permis au Mouvement des intervenants communautaires en radio de l'Ontario (MICRO) de participer à une rencontre de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires à Milan (3 000 \$ en août).</p>

FEDNOR
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<i>Commerce : (suite)</i>	En collaboration avec l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), FedNor a organisé une vidéoconférence spéciale sur les façons de participer à la reconstruction de l'Amérique centrale à la suite de l'ouragan Mitch (en février 1998).
<i>Investissement :</i> Créer des conditions plus favorables à l'investissement dans l'économie du nord de l'Ontario.	<p>FedNor, l'Alliance des caisses populaires de l'Ontario et la Fédération des caisses populaires de l'Ontario ont formé une alliance stratégique soit le Programme de financement pour les petites et moyennes entreprises du nord de l'Ontario en établissant un fonds de réserve de 2 millions \$. Ce partenariat, favorisera la croissance et le développement économiques dans le nord de l'Ontario. Ainsi, les PME du nord de l'Ontario ont maintenant accès à des capitaux s'élevant jusqu'à 10 millions \$ sous forme de prêts commerciaux (en juin).</p> <p>FedNor a commandité l'atelier « L'entraide, une solution d'affaires » qui donne l'occasion aux nouveaux propriétaires d'entreprises ainsi qu'à ceux qui sont en affaires depuis un certain temps d'échanger des renseignements sur les meilleures pratiques de gestion, d'apprendre l'un et l'autre de leurs expériences et de créer des liens d'affaires (4 000 \$ en mars).</p>

FEDNOR
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Investissement : (suite)</i>	En collaboration avec la Banque de développement du Canada et en partenariat avec FedNor, le Collège Boréal a développé un programme de formation en crédit commercial afin de donner aux participants les connaissances et les outils nécessaires pour évaluer les plans d'affaires selon les politiques et les critères de prêts des caisses populaires et des marchés cibles (100 000 \$ en septembre).
<i>Innovation :</i> Améliorer la performance du nord de l'Ontario et favoriser l'évolution vers une économie fondée sur le savoir.	FedNor a contribué financièrement à un projet pilote « Entrepreneurship en-ligne » qui a pour but d'explorer et d'adapter les nouvelles technologies multimédia aux besoins des adultes qui sont à lancer ou à développer leur entreprise (100 000 \$ en avril). FedNor aide les groupes communautaires à résoudre les problèmes liés à l'infrastructure des télécommunications. Par exemple, dans la région de Timiskaming-Cochrane, FedNor appuie les efforts déployés pour régler le problème des lignes téléphoniques partagées.

FEDNOR
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Innovation : (suite)</i>	FedNor a participé à un projet pilote de réseaux locaux qui relève du Comité sur les infrastructures et la communication en régions isolées. FedNor a mis le projet en chantier, puis a collaboré avec le comité afin de faire avancer une des priorités du gouvernement, soit de hisser le Canada au rang de pays le plus branché au monde d'ici l'an 2000 (en août).
<p><i>Connectivité :</i></p> <p>Assurer que le nord de l'Ontario est bien branché pour rencontrer la priorité du gouvernement.</p>	<p>La Société de développement économique de Timmins recevra une aide financière de FedNor au nom de la Ville de Timmins, de la Société de développement des collectivités de Timmins et de son district, de deux collègues locaux, de l'Hôpital de Timmins et de trois conseils scolaires du district. Cette somme servira à mieux utiliser les services de télécommunications dans les districts de Cochrane et du Timiskaming (135 000 \$)</p> <p>L'hôpital régional de Sudbury Regional Hospital et les Services de santé de Chapleau Health Services bénéficieront chacun d'une aide financière de FedNor destinée à la mise en place d'un réseau de télémédecine dans leurs collectivités respectives (200 000 \$ chacun).</p>

FEDNOR
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Liens communautaires :</i></p> <p>Développer des liens étroits avec la communauté francophone afin d'identifier ses besoins dans les domaines de l'entrepreneurship et du développement économique communautaire.</p>	<p>FedNor a participé au 9^e congrès annuel de l'Association française des municipalités de l'Ontario. Le but de cette conférence était de souligner le résultat de la dévolution et du transfert de programmes et services de la province aux municipalités ainsi que les répercussions sur les municipalités du Nord (2 500 \$ en août).</p> <p>FedNor s'est engagé à contribuer financièrement aux frais de déplacement des entrepreneurs du nord de l'Ontario lors de la 7^e assemblée annuelle de la Chambre économique de l'Ontario (4 308 \$ en octobre).</p> <p>Une présence de FedNor/Industrie Canada est assurée au sein de plusieurs comités, par la participation aux rencontres organisées par Patrimoine canadien, Développement des ressources humaines Canada, le Comité national/provincial/régional du développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, le Colloque régional sur les besoins des franco-ontariens relativement au marché du travail, le Forum du Conseil de la coopération de l'Ontario, les consultations interministérielles, les organismes francophones nationaux et le Forum des gens d'affaires francophones du Canada.</p>

FEDNOR
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Jeunesse :</p> <p>FedNor appui les initiatives jeunesses pangouvernementales et d'Industrie Canada.</p>	<p>L'initiative de FedNor pour jeunes stagiaires continue de connaître un succès extraordinaire. Sept postes additionnels ont été créés par des organismes de développement économique de la région. Cette initiative a été conçue pour appuyer financièrement l'embauche de nouveaux diplômés collégiaux et universitaires pour des périodes allant jusqu'à 12 mois (175 000 \$).</p> <p>FedNor a accordé une contribution à la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne pour les Forums « Organizzaction ». Ces forums ont permis aux étudiants francophones du Nord ontarien du niveau secondaire d'obtenir une formation de base en gestion de projets et en travail d'équipe qui tous deux constituent la base de l'esprit entrepreneurial (5 000 \$ en décembre).</p> <p>FedNor a contribué au Mondial de l'entrepreneuriat Jeunesse en assurant la participation de 25 étudiants des écoles secondaires, de 3 étudiants universitaires du nord de l'Ontario et de 5 jeunes entrepreneurs à la Tournée des affaires (31 300 \$).</p>

FEDNOR
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Femmes :</i></p> <p>Améliorer les possibilités de développement économique pour les femmes.</p>	<p>Des consultations ont été menées auprès des femmes francophones sur l'accessibilité aux programmes et services offerts par la Société d'aide au développement communautaire du Nord-Ouest de l'Ontario (en juin).</p> <p>FedNor a contribué et participé au Forum sur le développement économique communautaire pour les femmes (4 000 \$ en mars).</p>
<p><i>Tourisme :</i></p> <p>En coopération avec d'autres organismes, développer et promouvoir un produit touristique destiné aux minorités linguistiques du nord de l'Ontario en plus d'accroître le nombre d'organismes francophones participants.</p>	<p>FedNor a contribué financièrement au projet de la Chambre économique de l'Ontario visant à créer des forfaits touristiques francophones pour le nord de l'Ontario, lesquels peuvent être commercialisés à l'échelle du pays et dans les marchés francophones étrangers (25 572 \$ en juillet).</p> <p>Une contribution financière a été accordée à la Caravane héritage nord afin d'entreprendre une initiative pour faire connaître la région nord du Claybelt située dans le nord de l'Ontario comme destination touristique intéressante et bilingue (99 112 \$ en septembre).</p>

FEDNOR
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Tourisme : (suite)</i>	Le financement consenti par FedNor permettra à la ville de Sturgeon Falls d'élaborer de nouveaux outils de promotion et de marketing en vue de rehausser les débouchés touristiques dans cette région (85 500 \$ en juillet).
<i>Sensibilisation :</i> Poursuivre les efforts afin de sensibiliser davantage les employés, les partenaires et les agents responsables de la livraison de programme à l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> .	Les employés de FedNor, les partenaires et les agents responsables de la livraison de programme sont tenus au courant des engagements de FedNor à l'égard de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i> . Les employés de FedNor reçoivent trimestriellement une note de service expliquant nos responsabilités envers la <i>Loi sur les langues officielles</i> .

FEDNOR
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Communications :</p> <p>Maintenir une consultation proactive avec les associations, les entreprises et les médias francophones.</p>	<p>FedNor a établi une liste des personnes-ressources des entreprises francophones dans les divers secteurs économiques du nord de l'Ontario en plus d'une liste d'organismes et d'associations francophones à but non lucratif. Ces listes sont les outils de communication qui permettent à FedNor de communiquer de façon proactive et efficace.</p> <p>FedNor s'assure également de faire la promotion de tous ses programmes et services auprès des médias francophones et a coordonné activement l'annonce d'importants projets francophones. L'automne dernier, FedNor a fait connaître le rôle qu'il a joué en permettant à 25 élèves fréquentant des écoles secondaires francophones nord-ontariennes d'assister au Mondial de l'entrepreneuriat Jeunesse, une conférence internationale tenue à Ottawa. En novembre, l'ACDI a donné un atelier en collaboration avec FedNor en vue d'informer les entrepreneurs locaux des débouchés à leur portée sur la scène internationale. Les panélistes représentaient adéquatement la communauté francophone. Récemment, FedNor a coordonné l'annonce d'un projet auquel participent les caisses populaires. La majeure partie de cette activité, qui s'adressait essentiellement à la communauté d'affaires francophone, s'est déroulée en français.</p>

FEDNOR
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p>Évaluation :</p> <p>Le Cadre d'évaluation de FedNor permettra d'évaluer l'incidence des programmes de FedNor sur des groupes de clients précis, dont la communauté francophone.</p>	<p>FedNor a élaboré un système de vérification et d'évaluation permanent en vue de compiler les renseignements et résultats portant sur les projets. Ce système permet d'évaluer l'effet des programmes sur des groupes clients cibles.</p> <p>FedNor a initié un dialogue communautaire avec ses clients et des groupes de clients cibles afin de promouvoir ses services et son image et de déterminer son rôle futur face au développement économique dans le nord de l'Ontario. Ces dialogues ont eu lieu en français à Kapuskasing, Timmins et Cochrane. 16 p. 100 des participants étaient de la communauté francophone.</p>
<p>Sociétés d'aide au développement des collectivités :</p> <p>Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du nord de l'Ontario poursuivent les possibilités de renforcer l'économie locale et de créer des emplois.</p>	<p>On cherche à établir un groupe de travail formé de représentants de 15 SADC pour se charger de la prestation de services dans les régions où la population francophone représente au moins 5 p. 100 de la population totale. Ce groupe de travail sera également responsable de dresser une liste des ouvrages et du matériel audiovisuel de langue française des SADC désignées francophones de l'Ontario. Ces ressources seront ensuite mises à la disposition de toutes les SADC de l'Ontario pour améliorer les services offerts à leurs clients francophones.</p>

FEDNOR
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<i>Société d'aide au développement des collectivités : (suite)</i>	FedNor continue de participer aux ateliers trimestriels et aux appels conférences mensuels organisés par les organismes de développement régional (APECA, DEC et DEO) en intégrant au programme des services aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, et ce, dans le but d'échanger les meilleures pratiques et les initiatives novatrices visant à améliorer les services qu'offrent les SADC à ces communautés.
<p><i>Année de la Francophonie canadienne :</i></p> <p>Célébrer l'Année de la Francophonie canadienne afin de reconnaître la contribution des Francophones dans tous les secteurs de la société canadienne.</p>	<p>Le 8 mars, lors de la Journée internationale de la femme, la Directrice générale de FedNor a prononcé une allocution devant 250 femmes francophones de la région de Sudbury.</p> <p>Le 24 mars, FedNor a coordonné un dîner-rencontre, un forum axé sur l'information et les communications, qui rassemblait plus de 90 représentants d'organismes communautaires francophones de la région de Sudbury.</p> <p>FedNor a mis en place une série d'événements spéciaux afin de célébrer l'Année de la Francophonie canadienne.</p>

Personne-ressource : Linda Ménard (705) 671-0720

PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Sensibilisation interne :</p> <p>Faire du Plan d'action pour la mise en œuvre de l'article 41 une composante du processus de planification régionale.</p> <p>Faire participer le coordonnateur régional de l'article 41 à la table de gestion régionale (TGR).</p> <p>Veiller à ce que le coordonnateur régional communique avec chaque directeur de programme pour déterminer si le programme visé offre la possibilité de favoriser l'épanouissement de la minorité francophone.</p>	<p>Le plan d'action régional pour la mise en œuvre de l'article 41 est examiné et mis à jour annuellement, en même temps que s'effectuent les consultations fédérales.</p> <p>La gestion du dossier relatif à l'article 41 est une fonction première de la Direction régionale de la planification, de l'analyse et des communications et c'est donc le Directeur qui représente ce dossier à la TGR.</p> <p>Des consultations avec les directeurs des programmes seront organisées en 1999-2000 dans le cadre des révisions et des mises à jour des plans triennaux.</p>

PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Sensibilisation interne : (suite)</i></p> <p>Distribuer le Plan d'action des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest à tous les employés de la région. L'accès supplémentaire aux programmes du Ministère devrait de préférence découler d'initiatives prises par les employés eux-mêmes. La promotion continue de cette responsabilité horizontale atténue la tendance à marginaliser le rôle et l'efficacité des coordonnateurs régionaux. Le programme de sensibilisation des employés ciblera donc principalement la TGR.</p>	<p>À l'interne, les activités entreprises l'an dernier, en particulier les rapports soumis régulièrement à la TGR, ont favorisé une sensibilisation accrue. Concrètement, 17 employés suivent des cours de français. En outre, des employés bilingues ayant reçu une formation concernant les programmes et services offerts par Industrie Canada ont accepté avec enthousiasme de participer à 2 activités reliées à l'initiative Un Canada branché, à 3 foires-info pour la petite entreprise et à 7 autres foires commerciales visant à faire connaître les programmes et les services offerts par Industrie Canada dans l'ensemble de la région.</p>
<p><i>Consultations et communications externes :</i></p> <p>Continuer à participer chaque année aux consultations proactives interministérielles auprès des associations francophones organisées par Patrimoine canadien.</p>	<p>Représentation ministérielle aux assemblées organisées en Alberta et au Manitoba (la session de consultation en Saskatchewan, organisée par Patrimoine canadien, s'est déroulée en mai 1999 et un représentant d'Industrie Canada a participé).</p>

PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Consultations et communications externes : (suite)</i></p> <p>Veiller à ce que le plan de communication régional tienne compte des besoins de la minorité francophone et à ce que tous les communiqués pertinents soient transmis aux médias francophones et aux organismes de la minorité francophone.</p>	<p>Industrie Canada est signataire d'un protocole d'entente élaboré en Alberta, sous la direction du Développement des ressources humaines Canada (DRHC), pour appuyer l'application de l'article 41 en collaboration avec les ministères provinciaux et les associations francophones de l'Alberta.</p> <p>Industrie Canada participe à l'élaboration d'un protocole d'entente, sous la direction de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, avec les associations francophones et les ministères provinciaux du Manitoba pour étendre l'application de l'article 41.</p> <p>DRHC a amorcé le travail organisationnel en vue de l'élaboration d'un protocole d'entente avec la Saskatchewan. Industrie Canada participe à ce travail.</p> <p>Les journaux régionaux francophones ont été ajoutés à la liste de diffusion d'Industrie Canada.</p>

PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Programme d'accès communautaire/Rescol/Programme des ordinateurs pour les écoles :</i></p> <p>Présenter une séance d'information dans chaque province et dans les Territoires du Nord-Ouest, de sorte que la minorité francophone sache qu'elle peut avoir accès à ces programmes.</p> <p>Veiller à ce que les membres de la minorité francophone soient représentés au sein des comités de sélection du PAC dans chaque province et dans les Territoires du Nord-Ouest.</p> <p>Veiller à ce que 10 p. 100 des ordinateurs donnés aux écoles dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles soient destinés aux écoles administrées par les conseils ou commissions scolaires francophones dans chaque province et 5 p. 100, dans les Territoires du Nord-Ouest.</p>	<p>La Direction régionale chargée de l'inforoute poursuit ses négociations avec Ottawa pour renforcer l'engagement régional envers le Programme d'accès communautaire (PAC), Rescol et le Programme des ordinateurs pour les écoles. Au niveau régional, l'application des programmes comprendra des séances d'information qui sont incluses dans le calendrier du prochain exercice financier. Les séances seront organisées dans des centres francophones.</p> <p>Dans le cadre d'un engagement régional accru envers le PAC, la Direction régionale chargée de l'inforoute participera au processus d'attribution du Programme, ce qui permettra la participation de représentants francophones.</p> <p>Les données pour chaque province et territoire se trouvent dans la section portant sur le Programme des ordinateurs pour les écoles.</p>

PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Programme d'accès communautaire/Rescol/Programme des ordinateurs pour les écoles : (suite)</i></p> <p>Chercher activement à faire connaître Rescol auprès des conseils scolaires francophones des provinces.</p>	<p>La Région continue à négocier pour occuper un rôle plus important au sein du programme Rescol et s'assurera que les besoins de la minorité francophone sont bien pris en considération lors de l'application du Programme.</p>
<p><i>Autoroute de l'information :</i></p> <p>Lancer un projet pilote visant à promouvoir les communications innovatrices sur Internet par l'intermédiaire de Franco-cité à Edmonton, en Alberta.</p>	<p>La Direction régionale chargée de l'inforoute a collaboré avec des centres urbains de toute l'Alberta, notamment Edmonton, pour mettre en place des comités qui géreront l'implantation de la stratégie PAC en milieu urbain. Ces comités directeurs refléteront la participation francophone.</p>
<p><i>Strategis :</i></p> <p>Organiser des présentations de Strategis à l'intention des gens d'affaires francophones</p>	<p>Des publicités sur Strategis ont été insérées dans cinq journaux régionaux de langue française.</p>

PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Strategis : (suite)</i></p> <p>Présenter à titre d'essai la séance intitulée « Doing Business on the Information Highway » à l'intention des associations ou des coopératives de gens d'affaires francophones dans chaque province.</p>	<p>Des documents promotionnels sur Strategis ont été envoyés à 510 intermédiaires de développement économique en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest; ce nombre inclut des organismes francophones de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Tous les documents (lettres d'accompagnement, formulaires à renvoyer par fax et brochures) ont été imprimés dans les deux langues officielles. Une personne bilingue répond aux appels faits au (306) 975-4400 pour obtenir des renseignements supplémentaires.</p> <p>Un personnel bilingue était sur place aux salons professionnels de l'information qui se sont tenus à Estevan, Brandon, Grande Prairie, Regina, Saskatoon et Red Deer.</p> <p>Aucune activité entreprise.</p>

PRAIRIES ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Représentation des associations de gens d'affaires francophones :</i></p> <p>Dans les cas où la région est invitée à désigner les membres de comités ou de conseils nationaux ou régionaux, veiller à ce que des membres de la minorité francophone soient désignés s'il y a lieu.</p>	<p>Au Manitoba, on entretient une bonne relation de travail avec les chefs de file importants des collectivités par l'entremise du délégué commercial principal, Pierre-André Cusson. Ce dernier est membre de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et il est régulièrement en contact avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues.</p> <p>En Saskatchewan, Tom Rogers, délégué commercial, est membre des Gens d'affaires de la Saskatchewan et participe à des réunions mensuelles pour jeter les bases de plusieurs initiatives qui se dérouleront au cours de l'exercice 1999-2000.</p>

Personne-ressource : Lydia Shevchuk (204) 983-2826

RÉGION DU PACIFIQUE
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p><i>Appui à la communauté francophone :</i></p> <p>Consulter les communautés francophones afin de comprendre leurs besoins et d'identifier des avenues dans lesquelles les programmes et services offerts par Industrie Canada peuvent les appuyer dans leur travail.</p> <p>Participer aux activités locales revêtant une importance particulière pour la communauté francophone.</p>	<p>Nous avons organisé et participé à plusieurs réunions avec divers organismes et associations francophones. Nous avons aussi participé à des activités organisées par la communauté francophone. Ces rencontres ont permis d'établir de bonnes relations avec divers organismes et associations francophones de la région du Pacifique.</p>
<p><i>Infrastructure :</i></p> <p>Intégrer le Plan d'action régional pour la mise en œuvre de l'article 41 au Plan d'activités ministériel régional.</p> <p>Participer aux réunions de l'équipe interministérielle de coordinateurs de l'article 41 pour la région du Pacifique.</p> <p>Sensibiliser les employés aux activités et projets des communautés francophones.</p> <p>Informers la communauté francophone des activités entreprises par Industrie Canada pour la mise en œuvre de l'article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>.</p>	<p>Les engagements de la région sont intégrés au Plan d'activités régional.</p> <p>Des réunions ont lieu à tous les mois.</p> <p>Une copie du <i>Rapport annuel de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique</i> a été envoyée à tous les directeurs de district.</p> <p>Une copie des États de réalisations 1997-1998 d'Industrie Canada a été envoyée aux associations et groupes francophones de la Colombie-Britannique et du Yukon.</p>

RÉGION DU PACIFIQUE
Réalizations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalizations</i>
<p>Connectivité :</p> <p>Encourager et appuyer la participation des groupes et associations francophones au Programme d'accès communautaire (PAC) en milieu rural.</p> <p>Appuyer la coordinatrice nationale du PAC pour les minorités francophones à faire la promotion du PAC en milieu rural.</p> <p>Contribuer à faire du PAC francophone de Campbell River une réussite.</p> <p>Encourager et appuyer la participation des Francophones au Programme du réseau virtuel de langue française (renommé Francommunautés virtuelles).</p> <p>Encourager et appuyer la participation des Francophones au PAC en milieu urbain.</p> <p>Encourager et appuyer la participation des Francophones au PAC pour les organismes bénévoles (VolNet).</p>	<p>Deux associations francophones de la Colombie-Britannique ont reçu des subventions pour le développement d'un PAC en milieu rural.</p> <p>Une demande pour la deuxième phase du PAC au Yukon a été soumise par l'Association Franco-Yukonnaise.</p> <p>L'ouverture officielle du PAC à Campbell River a eu lieu le 14 novembre dernier.</p> <p>Trois organismes francophones majeurs ont réuni leurs efforts et ont déposé une demande de fonds pour un projet de réseau virtuel francophone en Colombie-Britannique. La demande a été acceptée et le projet s'est terminé avec succès en mars.</p> <p>Nous avons donné de l'information de base, une campagne plus active se fera lorsque le Programme sera en place.</p> <p>Nous avons donné de l'information de base et encouragé les organismes à soumettre une demande en vue de créer une agence d'exécution.</p>

RÉGION DU PACIFIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p>Connectivité : (suite)</p> <p>Promouvoir les programmes de Rescol auprès des communautés francophones, notamment Rescol à la source, Collections numérisées du Canada et Programme des ordinateurs pour les écoles.</p>	<p>Nous avons fait des présentations lors de quelques événements francophones.</p> <p>Un organisme francophone a reçu 13 000 \$ de Rescol à la source pour le développement de 38 projets pilotes.</p> <p>Depuis 1994, 73 écoles francophones ou d'immersion française ont reçu 459 ordinateurs.</p>
<p>Promotion des autres programmes et services :</p> <p>Participer à une série d'émissions radiophoniques pour diffuser de l'information sur diverses initiatives d'intérêt communautaire.</p> <p>Offrir des sessions d'information sur certains programmes d'Industrie Canada, par exemple Strategis, ExportSource, L'an 2000 — Êtes-vous prêt?</p>	<p>Des entrevues régulières (deux par mois) sont diffusés à <i>Micro midi</i> sur différents programmes et services offerts par Industrie Canada et susceptibles d'intéresser la communauté. Notamment, nous avons fait des entrevues sur le bogue de l'an 2000, la connectivité en général et des programmes spécifiques (Programme d'accès communautaire, Rescol, Franccommunautés virtuelles et Strategis). Plusieurs entrevues ont aussi été faites pour donner des conseils aux consommateurs.</p> <p>Trois sessions d'information interactives sur Strategis ont été offertes en français.</p>

RÉGION DU PACIFIQUE
Réalisations au cours de 1998-1999

<i>Mesures et initiatives à l'appui de l'article 41</i>	<i>Réalisations</i>
<p><i>Promotion des autres programmes et services : (suite)</i></p> <p>Rédiger des articles mensuels pour <i>L'Aurore boréale</i> (Yukon) et <i>l'Express du Pacifique</i> (Colombie-Britannique) pour informer et mettre à jour les communautés francophones sur les activités et initiatives d'Industrie Canada.</p>	<p>Une annonce a été placée dans <i>l'Express du Pacifique</i> et l'annuaire français de la Colombie-Britannique.</p>

Personne-ressource : Brian Anderson, (604) 666-1414